La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

"Dites à vos Canadiens français de conserver leur langue: c'est une des meilleures sauvegardes de leur foi." (Benoit XV)

VOLUME XXIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 29 AOUT 1951 — No 41

L'enquête américaine d'espionnage et le Canada

Fonctionnaires du gouvernement fédéral accusés d'affiliation communiste

Le gouvernement canadien proteste à Washington

Par la British United Press

Le ministère canadien des affaires extérieures a formulé une nouvelle protestation contre un sous-comité sénatorial américain d'enquête qui n'a pas communiqué au gouvernement canadien les noms de deux fonctionnaires canadiens mentionnés à l'enquête sur la sécurité intérieure aux Etats-Unis.

La note de protestation rédigée en termes sévères souligne que la ligne de conduit du sous-comité n'est pas satisfaisante et est décevante. On se souvient qu'il y a une dizaine de jours le ministre des affaires extérieures, M. Lester Pearson, avait demandé au secrétariat d'Etat de faire connaître au gouvernement canadien les noms des fonctionnaires canadiens mentionnés dans de telles enquêtes, afin que le gouvernement canadien puisse faire enquête avant que les noms soient révélés au public.

Par la suite on a révélé que deux fonctionnaires canadiens avaient été mentionnés par des témoins à l'enquête. Une semaine plus tard le ministère des affaires extérieures protestait parce que les noms des fonctionnaires mentionnés ne lui avaient pas été communiqués et qu'ainsi le gouvernement canadien n'avait pas pu faire enquête.

Ces protestations n'indiquent cependant pas que les relations canado-américaines soient tendues.

Le ministre de la défense, M. Claxton, proclamait le contraire à l'ouverture de l'exposition nationale de Toronto. Le Canada et les Etats-Unis, disait-il alors, n'ont qu'un seul et même but dans leur politique nationale et internationale: L'établissement d'un monde libre et juste.

Cette communauté d'intentions s'est manifestée à plusieurs occasions. Elle a assuré la victoire dans la deuxième guerre mondiale et elle a fait naître l'alliance atlantique qui assure une force capable de prévenir l'agression et la tenir en échec si le bloc communiste poursuit ses projets de conquête jusqu'à l'agression militaire.

Les deux notes adressées par le gouvernement américain démontrent au contraire qu'entre pays démocratiques et libres, la discussion est possible sans qu'il soit nécessaire de recourir à la force pour faire respecter ses droits quand on respecte les droits des autres.



Au Cap-de-la-Madeleine, le 15 août, S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, bénit la foule des pèlerins du Sanctuaire de Notre Dame du Cap, alors qu'il se rend pour la messe pontificale en plein air. Il est escorté par NN. SS. R. Tardif, P.D., et A. Chaloux, P.D., comme diacres d'honneur. Le précéde, le R. P. Stanislas-A. Larochelle, o.m.i., provincial des Oblats de Marie Immaculée.

La cause du serviteur de Dieu: Mgr Ovide Charlebois, o.m.i.

L'ouverture du procès diocésain a eu lieu le 15

Le Pas, Man. — Sous la protection de la Vierge Marie, on a commencé au Pas le procès diocésain du serviteur de Dieu, Mgr Ovide Charlebois, o.m.i., vicaire apostolique du Keewatin.

Après la messe de l'Assomption célébrée par S. E. Mgr Martin Lajeunesse ,o.m.i., tous les membres du tribunal et les membres de la communauté se sont rendus au cimetière du Pas pour déposer sur le tombeau du serviteur de Dieu qui repose encore parmi ses fidèles, comme il l'a voulu, une couronne de fleurs, cadeau d'une bienfaitrice.

En revenant à la maison, Mgr Lajeunesse a ouvert le procès, en présidant la séance "de primordialibus."

L'un après l'autre on a ouvert les trois procès: le premier, "de fama sanctitatis virtutum et miraculorum", le deuxième, "De non Cultu", le troisième, des écrits.

Le décret qui ordonne la présentation des écrits du serviteur de Dieu a été envoyé à plusieurs évêques du Canada et au T. R. Père supérieur général des Oblats pour qu'il soit transmis à qui de droit.

Une vie simple

Mgr Ovide Charlebois est né à Oka, le 12 février 1862, d'une famille exceptionnellement chrétienne qui devait donner cinq prêtres à l'Eglise, dont trois Oblats (le R. P. Guillaume, qui fut provincial de sa communauté, le R. P. Charles, le grand champion des luttes scolaires, et Mgr Ovide) et deux séculiers (MM. les abbés Jean et Emmanuel). Mgr Charlebois était entré, une fois ses études classiques terminées à l'Assomption, au noviciat des Oblats, alors situé à Lachine. Il revêtit l'habit oblat, le 13 août 1882, prononça ses voeux perpétuels, le 13 août 1884, et fut ordonné prêtre, le 17 juillet 1887.

Le même jour, il recevait son obédience pour le diocèse de St-Albert. Il arrivait à la mission St-Joseph, à Cumberland, Sask., quelques semaines plus tard. De 1887 à 1903, toujours attaché à cette mission, il bâtissait deux églises et quatre chapelles. En 1903, il était nommé directeur de l'Ecole industrielle indienne du Lac au Canard (Duck Lake), poste qu'il devait occuper jusqu'à sa nomination, le 8 août 1910, comme évêque de Bérénice et vicaire apostolique du nouveau territoire religieux détaché au nord du Manitoba. Le 30 novembre 1910, il était sacré évêque par son confrère en religion, Mgr Adélard Langevin.

(Suite à la page 8)

Nouvelles brèves

PUBNICO, N.-E. — Pubnico, le plus vieux village acadien du monde, a célébré son 300e anniversaire. Il a été fondé en 1651, mais se trouva plus tard désert quand les Anglais exilèrent les Acadiens après que le traité d'Utrecht de 1713 eut cédé la Nouvelle-Ecosse à l'Angleterre. Huit familles revinrent à Pubnico et la vie reprit son cours normal dans le village.

QUEBEC. — Le minerai de zinc est abondant dans la province de Québec. Plusieurs mines sont présentement en exploitation, mais la plus grande partie du minerai que l'on extrait est traité aux Etats-Unis. Comme la production augmente dans des proportions très élevées, il est présentement question de l'établissement d'une raffinerie dans la province de Québec.

OTTAWA. — Deux détachements de troupes quitteront le Canada en septembre ou au début d'octobre pour remplacer les troupes canadiennes qui seront rapatriées de la Corée. Les premières troupes qui reviendront au pays en vertu du programme de rapatriement seront les hommes du deuxième bataillon du Princess Patricia, qui sont en Corée depuis décembre dernier.

WASHINGTON. — Le sénateur Pat McCarran (démocrate, Nevada) a dit qu'il était possible que 5,000,000 d'étrangers soient entrés illégalement aux Etats-Unis créant une situation "potentiellement plus dangereuse" qu'une armée d'invasion. Ce groupe, affirma-t-il, fournirait à l'ennemi "une cinquième colonne toute prête."

PARIS. — Au cours de son exposé sur la situation internationale devant le conseil des ministres, M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, a communiqué à ses collègues, notamment une série de précisions d'ordre pratique sur les prochaines conférences internationales. M. Robert Schuman sera présent aux trois grandes conférences prévues: San Francisco, Washington et Ottawa.

HALIFAX. — Le vice-amiral Harold T. Grant, chef de la marine canadienne, a dit que "si les Russes attaquaient demain, leur flotte sous-marine aurait déjà la puissance et le développement de la flotte sous-marine allemande à son apogée." Le perfectionnement du sous-marin a outrepassé la défense sous-marine et ce fait suscite "quelque inquiétude" dans les cercles navals.

Bourse de Québec au Dr C. Schmidt

Ancien du collège S.Jean

Hull.—Le Dr Charles-Henri Schmidt, ancien étudiant à l'Université d'Ottawa, vient de mériter une bourse du gouvernement de la province de Québec qui lui permettra d'étudier, pendant trois ans, les maladies pulmonaires et la tuberculose au sanatorium Saint-Laurent, à Hull.

Le Dr Schmidt est originaire de Calgary, Alberta. Il a fait ses études classiques au collège Saint-Jean, à Edmonton, et il a obtenu son baccalauréat et son certificat d'études primaires à l'Université d'Ottawa, en 1945.

Il a poursuivi ensuite ses études en médecine à l'université Laval de Québec, où il était diplômé "cum laude" en 1950. Il a passé avec succès les examens du Conseil médical du Canada, dans la même année.

Il a fait un an d'internat au Christ Hospital, à Jersey City, N.J.

Pendant ses études à l'université Laval, le Dr Schmidt a été président de la Fédération des étudiants de cette université, en 1948-1949. Il était délégué de l'université Laval au Séminar de l'Entranement universitaire international, qui a eu lieu en Allemagne, en 1948.

Les autorités ont voulu reconnaître et récompenser son travail en lui accordant une bourse d'étude de trois ans au sanatorium Saint-Laurent. Elles reconnaissaient en même temps la haute valeur de l'enseignement donné au sanatorium de Hull sur la tuberculose et les maladies pulmonaires. Le Dr Napoléon Tremblay, surintendant du sanatorium, est lui-même professeur de phtisiologie théorique et clinique à l'Université d'Ottawa.

Le comte Jacques de Bernonville, personnage qui a causé beaucoup de discussions en Canada, vient de quitter notre pays pour trouver refuge au Brésil. Accusé de collaboration, il a nié ces accusations et déclaré être victime de la vengeance communiste.

Mgr A. Riberi captif à Nankin

CITE DU VATICAN. — Son Exc. Mgr Antonio Riberi, internonce papal en Chine, est détenu dans son palais à Nankin depuis le 26 juin, annonce l'agence Fides. Personne ne peut quitter la résidence de l'internonce et aucun visiteur ne peut y entrer.

Son Exc. Mgr Montini fait un court séjour en Canada

Un des collaborateurs les plus intimes du Pape

Montréal. — Son Exc. Mgr Jean-Baptiste Montini, substitut au secrétaire d'Etat du Vatican, l'un des collaborateurs les plus intimes du Saint-Père, était de passage au Canada, la semaine dernière. Sa visite, qui fut une surprise pour tout le monde, sauf les autorités ecclésiastiques, ne dura que quelques jours. Aucune publicité n'a marqué le passage de cet important visiteur, que l'on estime en général pour l'un des personnages les plus influents au Vatican.

Mgr Montini est arrivé à Dorval par avion, lundi, le 20 août. A Montréal, il a été reçu par Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, et par Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Ensemble, ils ont visité la cathédrale St-Jacques, les bureaux de l'Action Sociale Catholique diocésaine, l'église Notre-Dame, l'Université de Montréal, l'Oratoire St-Joseph et la centrale de la Jeunesse Ouvrière Catholique. Le distingué visiteur a été reçu à l'heure du dîner au Grand Séminaire de Montréal. Il a adressé la parole aux séminaristes qui étaient en retraite.

Il a été impossible de connaître le but précis de ce voyage extraordinaire d'un personnage aussi éminent du Vatican. A l'Archevêché de Montréal, on dit que Mgr Montini combinait un voyage d'affaires avec quelques jours de vacances. Après son séjour dans la métropole canadienne, Monseigneur le Substitut se dirigea vers Québec en faisant quelques arrêts en cours de route. Il s'est arrêté à l'évêché des Trois-Rivières et traversa au Cap-de-la-Madeleine pour visiter le sanctuaire national des Canadiens français, en l'honneur de la Vierge du Rosaire.

Au début de la soirée, Mgr Montini et le délégué apostolique s'arrêtaient à Neuville, où ils passèrent la nuit à la résidence d'été de l'Archevêché de Québec.

A Québec, le distingué visiteur fut accueilli par Son Exc. Mgr M. Roy et fut aussi reçu par l'Hon. M. Duplessis, premier ministre de la province. Puis, il se rendit aux Etats-Unis, en passant par Ottawa, où il fit une courte visite au premier ministre du Canada, l'Hon. L. Saint-Laurent.

Pas un seul Canadien de langue française

Ottawa. — Huit jeunes Canadiens ont reçu chacun une bourse de 800 dollars qui leur a été accordée par l'Institut Agricole du Canada. Cet argent leur servira à parfaire leurs études dans une branche quelconque de l'industrie Agricole. Voici le nom des boursiers: Richard Stace-Smith, de Vancouver; Norman-Stanley Church, de Lethbridge, Alberta; Arthur-William Wood, de Minnédosa, Manitoba; James-Angus Elliott, de Régina; Raymond-Alphonse de Pape, de Winnipeg; Carl-Woodrow Gingeman, de Montréal; William-George Friend, de Toronto, et Arthur-Gérard Plessers, de Montréal.

M. St-Laurent ne se retirera pas

Ottawa. — Le premier ministre M. St-Laurent ne pense pas à se retirer ou à annoncer quelque projet de retraite que ce soit, ont dit ses associés.

Soulignant la bonne santé évidente du premier ministre, ils ont répondu aux rumeurs en cours voulant qu'il annoncerait sa retraite à son 70e anniversaire, le 1er février prochain.

Un représentant intime de M. St-Laurent a rappelé que le premier ministre avait dit au cours des élections générales de 1948 que s'il était réélu il voulait faire tout son possible aussi longtemps qu'il serait en bonne santé.

Persécution de Hongrie soumise à l'O.N.U.

Londres. — On apprend, de source autorisée, que la Grande-Bretagne, de concert avec les Etats-Unis, a l'intention de soumettre à l'O.N.U. le cas des persécutions religieuses en Hongrie en tant que violation de la clause du respect des droits de l'homme du traité de paix avec la Hongrie.

Le rôle important de l'Espagne

Entrevue du gén. Franco

New-York. — Dans une interview accordée à un hebdomadaire américain, le général Franco déclare que la participation des troupes espagnoles à la défense de l'Europe occidentale contre une agression soviétique pourrait fort bien constituer l'élément décisif qui ferait pencher la balance en faveur des forces anti-communistes.

Le général Franco, interrogé sur l'armée européenne, a manifesté un certain scepticisme et déclaré qu'un esprit international exige des années sinon des siècles pour devenir un facteur valable. Il croit profondément, par contre, au patriotisme millénaire des nations européennes. Il faut donc, selon lui, encourager l'esprit national, reconstruire les économies du pays, renforcer les défenses nationales aussi bien que les défenses communes, faire savoir à Moscou qu'aucun pays d'Europe n'a la moindre visée sur une parcelle quelconque du territoire russe et se préparer, ensuite, à se défendre jusqu'à la mort contre une attaque communiste.

Bilinguisme requis en Afrique du Sud

Ottawa. — "Trois sur quatre personnes sont bilingues dans l'Union de l'Afrique du Sud", a déclaré M. A. W. Steward, attaché au haut commissariat d'Afrique.

"Le présent Etat sud-africain est basé sur la reconnaissance de l'égalité absolue des deux langues et l'Etat fait tout en son pouvoir pour que tous comprennent et se servent de l'anglais et de l'africain.

"Les deux langues doivent être enseignées à l'école et tous les employés du Service civil doivent être bilingues. Toute participation à la vie publique de ce pays requiert le bilinguisme.

L'honorable Monsieur Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, consacre sa Province à Notre-Dame de l'Assomption, le 15 août 1951, au cours de la Messe Pontificale célébrée au Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap.

Les négociations pour une trêve en Corée près de la rupture

Mauvaise foi de la part des communistes chinois

Par la British United Press

Les troupes de la Corée du sud viennent de démontrer qu'elles ont bien profité de l'entrainement militaire que leur ont dispensé les Américains. Elles ont remporté de brillantes victoires contre les communistes à qui elles ont infligé de lourdes pertes en plus de conquérir des positions stratégiques avantageuses dans le secteur est-central de corée. En moins d'une semaine, les sudistes ont fait plus de 9,000 victimes, morts ou blessés, dans les rangs ennemis et ils ont capturé un riche butin de guerre.

Ces succès militaires peuvent servir de leçon aux communistes qui peuvent maintenant savoir à quoi ils doivent s'attendre si les négociations d'une trêve échouent complètement. De plus, ils permettent aux Alliés de pouvoir envisager un jour la possibilité de se retirer de Corée si les forces démocratiques peuvent faire respecter les décisions internationales sur leur territoire.

Par ailleurs, les autorités communistes de Chine sont forcées de reconnaître que les guerillos anti-communistes font une dure lutte au régime, principalement en Mandchourie, aux portes de la Corée. Les communistes ont dû mobiliser des centaines de milliers de troupier pour tenter de maintenir l'ordre dans cette région troublée. Les groupes de résistance anticommunistes désorganisent les communications des rouges et allument de vastes incendies dans les forêts. Dans le seul Jehol on a enregistré 1,268 incendies en forêts depuis le mois de mai.

En plus des mouvements de résistance qui fleurissent dans la plupart des pays derrière le rideau de fer on signale maintenant que les Russes anticommunistes vivant en exil ont réussi à s'organiser pour tenter de renverser les maîtres actuels de l'URSS. Cinq groupements anticommunistes, dont l'un dirigé par Alexandre Kerensky, le dernier chef d'un gouvernement non bolchévique en Russie, se sont réunis récemment en Allemagne. Ces groupements ont formé un conseil général pour la libération des peuples de Russie.

On cherche maintenant à rallier tous les Russes anticommunistes dans ce mouvement de libération nationale.

Il est cependant des nouvelles beaucoup plus encourageantes. Ainsi, il semble maintenant évident que plusieurs vies humaines devront être sacrifiées en Corée à cause de la duperie des communistes qui ont décidé de suspendre les négociations d'une trêve en Corée. Il a semblé évident que les communistes ne voulaient pas prendre ouvertement l'initiative de la rupture des négociations. Ils ont alors porté une accusation fantaisiste et entièrement montée contre les Nations-Unies, tout en donnant à entendre que les pourparlers pourraient reprendre.

Les alliés ont immédiatement nié d'une manière péremptoire qu'ils aient bombardé la zone neutre de Kaesong comme le prétendaient les communistes.

Les négociations entre l'Angleterre et l'Iran au sujet de la crise de pétrole ont également été suspendues. L'Iran a refusé la proposition anglaise d'après laquelle l'Angleterre reconnaîtrait que les puits de pétrole sont la propriété de l'Iran alors que l'Angleterre contrôlerait la production et la distribution du pétrole en partageant à part égale les revenus avec l'Iran.

L'Angleterre se heurte aussi à des difficultés diplomatiques en Egypte. L'Egypte semble se préparer à dénoncer le traité anglo-égyptien de 1936. Ce traité autorise l'Angleterre à stationner des troupes en Egypte pour sauvegarder la zone du canal de Suez. De plus le traité accorde le contrôle conjoint du Sudan à l'Angleterre et à l'Egypte.

L'Angleterre tient beaucoup à ce traité car la base du canal de Suez est la plus grande que les puissances occidentales possèdent dans le Proche-Orient.

La constitution des droits de l'homme et le respect de l'éducation religieuse

Genève. — Le principe de la liberté scolaire et du respect de l'éducation religieuse ont été adoptés par la Commission des Droits de l'Homme au cours de sa 7ème session. Il s'agit seulement d'un projet de pacte soumis actuellement au Conseil Economique et Social de l'Assemblée Générale des Nations Unies; le texte des articles devra passer sans doute encore par l'Assemblée Générale des Nations Unies elle-même; mais déjà ce premier vote mérite d'être relevé.

Le principe de la liberté religieuse dans l'enseignement est contenu dans les paragraphes 8 et 9 de l'article 57 dont voici en substance le contenu:

L'Etat, qui a l'obligation d'assurer l'éducation, doit cependant respecter la liberté des parents de choisir pour l'éducation de leurs enfants des écoles autres que celles établies par l'Etat. En outre: dans l'exercise de sa fonction éducatrice l'Etat respectera le droit des parents d'assurer l'éducation religieuse de leurs enfants en conformité avec leurs propres convictions.

Cette 7ème session de la Commission des Droits de l'Homme a siégé à Genève au Palais des Nations. Les membres de la commission appartenaient aux dix-huit Etats suivants: Angleterre, Australie, Chili, Chine, Danemark, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Guatemala, Inde, Liban, Pakistan, Suède, Ukraine soviétique, Union des Républiques Socialistes Soviétiques, Uruguay, Yougoslavie.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta
Fondé le 16 novembre 1928
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.50 par an; Etats-Unis et Québec: $3.00 par an; Europe: $3.50 par an.
Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 29 AOUT 1951

La rentrée des classes

Encore quelques jours, et ce sera la rentrée des classes. Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet, car la question scolaire est une des plus vastes et des plus importantes. Nous avons plus d'une fois souligné, ici même, les déclarations des Papes sur les graves devoirs des parents et des maîtres dans l'éducation des jeunes. Encore tout dernièrement, le 5 août, Sa Sainteté Pie XII, s'adressant au congrès d'Education de Rio-de-Janeiro, disait: **"L'éducation qui s'abstient d'être morale et religieuse est mutilée dans sa** plus grande part. . . et finit par déformer mêlant les incertitudes et les erreurs à la vérité, les vices **à la vertu et le mal au bien."** On ferait bien aussi de relire l'encyclique du regretté Pie XI sur l'éducation, véritable charte des droits et des devoirs en matière scolaire.

Mais il ne suffit pas de rappeler de grands principes. Ce qu'il importe davantage, c'est d'appliquer la doctrine de l'Eglise dans la formation de la jeunesse. Et parmi ces enseignements, il en est deux qui dominent tous les autres.

1.—Pour avoir une éducation chrétienne, il n'est pas suffisant de faire donner un cours de catéchisme; il faut que tout l'enseignement, toute l'école soit imprégnée profondément d'esprit religieux. L'atmosphère de la classe doit être chrétienne et Dieu doit être présent du début de la journée à la fin, et non pas seulement durant la petite demi-heure de religion.

2.—Les parents ont le premier droit, un droit sacré et inviolable sur l'éducation de leurs enfants, qu'aucune loi ne peut leur enlever ni même diminuer. La main-mise de l'Etat, telle qu'elle existe en tant d'endroits, est une injustice criante.

Tous les éducateurs, parents, maîtres, commissaires d'écoles, doivent donc respecter ces principes dans leur milieu respectif. Et d'autre part, l'Etat doit se garder d'empiéter avec ses rouages administratifs, sur un terrain qui ne lui appartient pas. On ne répétera jamais trop que le premier droit en éducation appartient aux parents, et non pas au Département d'éducation, ni aux inspecteurs à la solde du gouvernement. Tous les textes de loi ne valent rien contre le droit naturel et divin.

* * *

Il est opportun de souligner de même quelques points de la loi scolaire en Alberta. Disons d'abord que la loi est nettement insuffisante, car elle ne nous accorde pas la pleine liberté, la pleine jouissance de nos droits. NN. SS. les évêques du Canada le déclaraient en janvier 1945: **"Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et français. . . Aussi longtemps, en effet, que dureront les inégalités flagrantes qui subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques, d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces, d'autre part, il nous paraît vain de parler d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix. . ."**

Et les quelques privilèges qu'on nous laisse, certains voudraient même nous les enlever. Quels sont ces privilèges? Nous les résumons très brièvement:

En Alberta, les commissaires d'écoles ont le droit d'exiger l'enseignement du catéchisme et du français, selon que le permet la loi, et de choisir eux-mêmes les personnes qui devront donner cet enseignement.

La loi scolaire de l'Alberta permet l'enseignement suivant:

Les deux premières années du cours primaire peuvent être en français;

Du grade III au grade IX, une heure de français est permise, avec en plus les explications que l'on juge nécessaire de donner en français;

Au cours primaire supérieur (High School), enseignement de "French", le même que pour les élèves de langue anglaise;

A tous les grades, la loi permet une demi-heure de catéchisme à la dernière période de la journée.

* * *

Affaire de Beaumont

Il arrive assez souvent que les inspecteurs veulent se mettre le nez un peu partout, même là où ils n'ont légalement rien à voir. C'est le cas de ce temps-ci pour l'école de Beaumont. Les commissaires, comme c'est leur droit, ont désigné l'institutrice de leur choix; tout a été fait selon les données de la loi; les avis ont été envoyés régulièrement et dans les limites de temps fixées par la loi. Or, voici qu'un inspecteur nouveau-venu, monte sur ses ergots et veut faire son jars ou son tsar. Sans tenir compte de la loi scolaire, (qu'il semble d'ailleurs ignorer), il prétend nommer lui-même un nouveau professeur de son choix à l'école de Beaumont. C'est un abus, et cet inspecteur mérite d'être mis à sa place par qui de droit. Nos amis de Beaumont ont porté leur cause auprès du ministre, qui n'a pu s'empêcher de trouver étrange la conduite de l'inspecteur.

Nous espérons que nos compatriotes de Beaumont tiendront leur bout et ne s'en laisseront pas imposer par un intrigant. Ils ont le droit de leur côté; ils ne doivent pas céder. S'ils abandonnaient la partie, ce serait un dangereux précédent. Il faut que les inspecteurs apprennent une fois pour toutes qu'ils ne sont pas rois et maîtres à l'école. L'éducation appartient aux parents d'abord; et en Alberta, le choix des maîtres revient aux commissaires locaux, représentants des parents. Tenons-y et repoussons tout empiétement.

Et maintenant pour ceux qui sont intéressés au problème scolaire, voici le texte du règlement publié par le Département d'éducation et permettant formellement l'enseignement du français dans nos écoles. Nous traduisons à l'usage de nos lecteurs:

"Dans toutes les écoles où la Commission décide, par résolution, d'offrir un cours primaire en français, selon les dispositions de la clause 154 de la loi scolaire, le français devra être pour les enfants de langue française l'une des matières autorisées du programme, et l'on pourra se servir du français comme *médium* d'enseignement pour les autres matières durant la première année. L'anglais oral devra cependant être inclus dans le cours comme matière du programme.

"Durant la seconde année, et après que l'enfant a appris à lire dans sa langue maternelle, l'enseignement formel de la lecture en anglais devra commencer.

"A partir du grade III, une période n'excédant pas une heure par jour pourra être allouée à l'enseignement du français. Le mot "français" dont il est fait mention ici devra inclure la lecture, l'étude du langage, la grammaire, l'analyse, la dictée et la composition.

"Dans tous les grades, après le grade II, le programme pour toutes les matières autres que le français devra être le programme régulier autorisé par le Département d'Education, et les livres de classe devront être les éditions anglaises autorisées pour usage général dans la province. Les éducateurs, cependant, pourront donner les explications requises dans la langue maternelle quand la chose est nécessaire."

Ce règlement apparaît au début du programme publié par le Département d'éducation, pour ce qui a trait à l'enseignement du français en Alberta. Et dire qu'il y a des éducateurs et des inspecteurs qui ignorent encore ce texte! Ce ne sont pas les seules tracasseries dont nous avons d'ailleurs à nous plaindre. Il y a des maîtresses d'écoles qui sont menacées et même punies parce qu'elles ne sont pas assez anglicisatrices au gré de Monsieur l'inspecteur. Certains, voyez-vous, sont à cheval sur la loi; plus que cela: ils arrangent la loi à leur façon.

Il est bon, au début d'une année scolaire, de mettre les choses au point. Il y en a pour qui la loi du Département d'éducation est quelque chose d'intouchable, même lorsqu'elle empiète sur les droits les plus sacrés de la nature. Si on est si chatouilleux sur la question des droits, que l'on commence donc par respecter ceux de l'Eglise et des parents. Et n'allons pas, surtout, nous faire des instruments serviles dans la main des persécuteurs.

Il faut voir dans l'éducation autre chose que des "examens à passer" et des "crédits à obtenir". C'est encore S. S. Pie XII qui déclarait, dans le même discours cité plus haut: **"Il faut que votre éducation donne (à l'adolescent) la dure trempe de bronze. . . Tâche certainement très lourde et très ardue que seule peut mener à bien une formation chrétienne et catholique. . ."** Il faut lui donner par-dessus tout **"l'éducation morale et religieuse qui illumine et guide l'intelligence, forme la volonté et sanctifie les moeurs."**

Parents, commissaires d'écoles, éducateurs ont vis-à-vis l'enfant des obligations extrêmement graves à remplir; devoirs d'autant plus graves que nos jeunes sont plus exposés dans notre milieu matérialiste, neutre, parfois même athée. Voilà un problème sur lequel tous les intéressés doivent réfléchir au début d'une nouvelle année scolaire.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Un général de langue française

LE DROIT. — Pour la première fois depuis 1948, l'Armée annonce la promotion d'un Canadien français au grade de major-général. Il s'agit du brigadier J.-Paul-E. Bernatchez. Il devient ainsi l'unique Canadien français à détenir l'un des deux postes les plus élevés dans les trois armes de notre pays. C'est un commencement. L'Armée ne devra pas en demeurer là. Il reste encore beaucoup à faire pour accorder aux Canadiens français une proportion convenable des postes importants à la Défense nationale.

C. L'H.

Vassaux des Etats-Unis

LA FEUILLE D'ERABLE. — On célèbre actuellement le 250e anniversaire de la fondation de la vie de Détroit. Oui, si le sieur Cadillac revenait aujourd'hui, il trouverait un changement immense. Il verrait une grande ville industrielle, qui a perdu complètement sa belle langue et qui est neutre en religion. Il existe beaucoup de temples catholiques dans cette grande ville, mais ce ne sont plus des endroits où jadis l'on allait puiser son inspiration et sa force. Le matérialisme qui ronge notre monde aujourd'hui, trouve à Détroit et dans les autres villes de ce pays un terrain très fertile à son avancement. Et notre propre pays n'en est pas exempt. Dans une causerie récente, en marge de la Commission Massey, l'auteur se demandait si nous ne devenions pas les vassaux des Etats-Unis. Les élèves de nos grandes écoles connaissent mieux l'importance du quatre juillet que celle du premier, qui est l'anniversaire de sa Confédération canadienne. Sommes-nous trop subordonnés au capital américain? Verrons-nous un jour disparaître complètement notre identité canadienne? Peut-être. Cela dépend de nous, et par nous j'entends nos gouvernants., nos hommes d'affaires, nos écoles patriotiques. Et c'est encore dans le vieux Québec, que l'on dit arriéré, que ce danger est le moindre, car chez la race canadienne-française il existe un nationalisme de bon aloi, qui servira pour longtemps de forteresse contre cet état de choses. Voilà un fait que tous ceux qui ont à coeur l'avancement de notre beau pays ne devraient jamais oublier. Oui la langue française, le bilinguisme complet est reconnu au Canada, fera de nous une race distincte, unique, plus chrétienne, et notre pays occupera la place qui lui fut destinée par l'entremise de Cadillac et de tous les autres explorateurs et martyrs de son histoire.

Sermon de S. E. Mgr H. Routhier aux fêtes du Collège de Falher

Texte du sermon prononcé par Son Exc. Mgr H. Routhier, o.m.i., lors de la bénédiction du Collège N.-D. de la Paix.

* * *

Apprehende disciplinam, nequando irascatur dominus et pereatis de via justa. — Apprenez la discipline de peur que le Seigneur ne s'irrite et que vous ne périssiez en vous éloignant de la voie de la justice. (Ps. II, 12.)

Mes Chers Diocésains:

Nous réalisons aujourd'hui et conduisons à son apogée l'ambition longuement caressée et amoureusement poursuivie par l'Evêque vénéré de ce Vicariat Apostolique de Grouard, le toujours aimé Monseigneur Langlois: **un Collège catholique, canadien-français, pour garçons,** sous le **Patronage de Notre-Dame de la Paix.**

Presque dès son entrée dans le Vicariat de Grouard, Monseigneur Langlois fut hanté par l'idée d'avoir son Collège à lui pour les garçons de sa région dans lequel se formerait une élite masculine à un sens religieux profond, d'un patriotisme viril et intelligent, capable d'occuper toutes les positions de responsabilité avec compétence et distinction dans les sphères religieuse et civile. Il a rêvé qu'il en sortirait des prêtres, des religieux, des professionels, des fermiers avertis et fiers de leur noblesse rurale, des techniciens ambitieux et soigneux, les uns et les autres totalement consacrés à l'Eglise, à la Patrie et à la Famille, sources conjointes de vertu, d'honneur et d'amour qu'on appelle Charité, et qui nous unit tous dans le Christ, notre Chef, sous le patronage à jamais aimant et aimé de Marie notre Mère.

Afin d'obtenir les fonds nécessaires à une oeuvre de telle envergure il engagea les services d'un prêtre suprêmement dévoué et éprouvé dans le dur métier de quêteur, Curé alors de Falher, le R. P. Alfred Bouchard, qui se consacra quatre longues années à une tâche humainement répugnante, souvent décevante, toujours difficile, frappant à maintes portes pour se les voir fermer, mais trouvant finalement assez de coeurs généreux et compréhensifs pour élever le monument que tous admirent et dont le coût s'élève à au-delà qu'un quart de million de dollars. Honneur et reconnaissance à ces bienfaiteurs de Québec et de notre Vicariat dont les sacrifices ont permis d'ériger cette fontaine intarissable de lumière et de bien, et dont les bienfaits continueront de couler longtemps après que le Dieu magnanime et généreux les aura appelés à la récompense infiniment grande. Dans cette messe pontificale que nous solennisons aujourd'hui, nous voulons associer leur souvenir et notre plus ample reconnaissance, et nous avons confiance que la jeunesse qui aura profité de leur générosité ne les oubliera jamais.

Jeunesse catholique

Nous voulons que dans le Collège de Notre-Dame de la Paix soit formée une jeunesse masculine par-dessus tout CATHOLIQUE, instruite à fond dans sa foi chrétienne pour la comprendre, la répandre dans son milieu, capable de la défendre intelligemment auprès de ceux qui l'attaquent par ignorance ou malice, et surtout anxieuse d'en vivre intensément par une charité toujours plus rayonnante. Nous n'oublions pas que le monde traverse peut-être la plus dure période de son existence, et si la persécution religieuse ouverte ne nous a pas atteints, elle pourrait survenir à l'improviste et chercher à nous broyer. De toute façon, aucun catholique digne du nom n'a le droit de se désintéresser de nos frères *séparés* et devra les rapprocher de la pleine lumière de la révélation et des canaux de grâce que sont les Sacrements et que l'Eglise a reçu comme mission de répandre.

Nous ne pouvons oublier que l'Eglise n'est pas composée de la seule hiérarchie et du clergé, mais qu'elle englobe *dans son sein, qui est le corps mystique du Christ,* tous les fidèles baptisés et les humains qui, élevés dans l'erreur invincible, vivent conformément à leur concience et acceptent au moins en désir implicite la révélation du Sauveur. De là découle l'obligation stricte pour tous ceux qui ont été baptisés et confirmés de travailler de concert avec les Evêques et les Curés à répandre la foi et exercer de sérieux efforts pour que tous les hommes vivent selon les exigences de la loi divine. Un Collège catholique serait infidèle à sa mission première s'il ne formait ses élèves à cette tâche apostolique, *s'il ne les embrigadait pas dans cette milice sainte* de l'Action Catholique. Nous avons déploré les lacunes chez trop de nos adultes en ce qui concerne l'Action Catholique, et chez beaucoup de jeunes pour ne pas souhaiter ardemment que nos collégiens soient formés à comprendre et exercer leurs responsabilités chrétiennes à l'égard de leur prochain. Seule une école profondément chrétienne, comme nous voulons que soit le Collège de Notre-Dame de la Paix, peut normalement créer chez le jeune homme ces convictions pour le faire rayonner sa foi et sa charité autour de lui. Nous avons constamment devant l'esprit les observations de Sa Sainteté Pie XI: "Le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie) ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur: "Il est indispensable, pour reprendre les paroles de Léon XIII, que, non seulement à certaines heures, la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des Maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit; souvent même il n'en résultera que des dommages sérieux". (Encyc. sur l'Education).

Pie XII rappelle "que, quand Jésus fut crucifié, les ténèbres se firent sur toute la terre: effrayant symbole de ce qui est arrivé et arrive encore dans les esprits, partout où l'incrédulité aveugle et orgueilleuse d'elle-même a de fait exclu le Christ de la vie moderne, spécialement de la vie publique, et avec la foi au Christ a ébranlé aussi la foi en Dieu. . . la laïcisation si vantée de la société, qui a fait des progrès toujours plus rapides, soustrayant l'homme, la famille, l'Etat, à l'influence bienfaisante et régénératrice de l'idée de Dieu et de l'enseignement de l'Eglise, a fait réapparaître les signes toujours plus clairs, plus distincts et plus angoissants d'un paganisme corrompu et corrupteur". (Encyc. Summi Pontificatus). Sans un retour résolu vers Dieu et une acceptation franche de sa loi la société s'achemine lentement ou par soubresauts vers son déclin et sa destruction. Et comment espérer cette restauration sinon par l'éducation franchement chrétienne de l'enseignement, de la formation vertueuse et de l'apostolat. L'Eglise catholique est le seul phare qui illumine au loin dans une vaste tempête qui ballotte le monde. Ecoutons sa voix et suivons les exhortations du Pilote qui donne le coup de barre et détourne de l'abîme. Appuyé par vous, les parents, le Collège saura orienter vers Dieu vos jeunes gens en attendant des temps meilleurs qu'ils contribueront à ramener.

Collège canadien-français

Si Dieu a au commencement créé un seul couple humain dont sont descendus tous les hommes, et si Jésus-Christ mourant sur la croix les a tous rachetés par une même mort et a voulu les attirer tous à lui dans ses bras largement ouverts, il a voulu par là affirmer la fraternité humaine universelle et l'appartenance à une grande famille. "Merveilleuse vision, qui nous fait contempler le genre humain dans l'unité de son origine en Dieu: "un seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, et en toutes choses, et en chacun de nous (Eph. IV, 6); unité de nature ayant chez tous la même fin de bonheur terrestre et de jouissance éternelle. Créée à l'image de Dieu, cette humanité a été rachetée par Jésus-Christ de la faute originelle et Jésus est ainsi devenu médiateur entre Dieu et les hommes. Pour que devint cette amitié plus intime, le Sauveur, dans le silence du Cénacle, avant de consommer le sacrifice suprême, laissa tomber de ses lèvres divines la parole qui se répercute à travers les siècles, suscitant des héroïsmes de charité au milieu d'un monde vide d'amour et déchiré par la haine: "Ceci est mon commandement: que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés". (Jean XV, 12) Cf. Summi Pontificatus Pie XII.

C'est d'abord en comprenant cette communauté d'origine de tous les hommes et leur fraternité humaine et surnaturelle en Jésus-Christ que nous saisirons que tous reçoivent le salu "pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité de la foi, à la pleine connaissance du Fils de Dieu, à l'état de l'homme parfait, selon la mesure de la pleine grandeur du Christ". (Eph. IV 12, 12).

A la lumière de cette unité de l'humanité, les individus ne nous apparaissent plus sans liaison entre eux, comme des grains de sable, mais unis par des relations organiques, harmonieuses et mutuelles, variées selon la variété des temps. (Pie XII). Les nations, en se développant et en se différenciant selon les diverses conditions de vie et de culture ne détruisent pas l'unité humaine, mais l'enrichissent et l'embellissent par la communication de leurs qualités particulières et par l'échange réciproque de leurs biens, pourvu qu'un amour mutuel et une charité vivement sentie unissent tous les enfants d'un même Père céleste et toutes les âmes rachetées par un même sang divin.

L'Eglise, Mère de toute la famille humaine et de chaque groupe national conserve et considère comme un précieux patrimoine les caractéristiques de chaque peuple. Elle en tient pas à l'uniformité extérieure et superficielle, mais veut l'unité surnaturelle dans l'amour universel senti et pratiqué. Tout développement sage et ordonné de chaque nation, pourvu qu'il ne s'oppose pas à la foi commune et à l'amour qui doit unir tous les hommes, est encouragé et promu par l'Eglise.

Pie XII pouvait écrire dans sa première grande encyclique: "Ceux qui entrent dans l'Eglise, quelle que soit leur origine ou leur langue, doivent savoir qu'ils ont un droit égal de fils dans la

(suite à la page 6)

ROMAN

Tragique indiscrétion

par André Beaulair

(Feuilleton spécial à la Survivance)

XII

Leblond enquête

Notre sympathique personnage salue profondément la belle madame Pinchot; elle l'invite à s'asseoir et il remercie en s'installant confortablement dans un grand fauteuil. Madame, dit-il, pour le bonheur de votre fils, veuillez répondre à mes quelques questions.

— Bien volontiers, dit-elle, si cela peut aider à retrouver notre chère Thérèse.

— Combien de jeunes filles courtise-t-il en plus de sa fiancée?

La maman de Paul sourit rassurée: — aucune dit-elle; avant l'an dernier il n'était même pas assez courtois avec les jeunes filles; il ne vivait que pour le sport; depuis un an, s'il n'est pas auprès de sa Thérèse, il est ici près du téléphone et il l'appelle pour causer durant des heures.

— Votre mari approuve-t-il ce mariage, madame?

— Bien sûr voyons; c'est la fille de son inséparable ami.

— M. Guénard est veuf si je ne me trompe? De quoi est morte sa femme.

—Elle est morte en donnant naissance à Thérèse; il ne s'est jamais consolé; c'était l'homme d'une seule femme, tout comme mon mari, dit-elle en rougissant délicieusement.

—Votre mari est-il aussi riche que M. Guénard?

—Peut-être pas millionnaire; mais il est très riche, et moi aussi.

—Votre Paul a-t-il des ennemis? ou Thérèse aurait-elle des ennemis?

—Thérèse peut avoir des rivales, car Paul est joli garçon; mais aucun ennemi.

—Je vous remercie et m'excuse de vous avoir dérangée, chère madame. Au revoir!

XIII

Indiscrétion — Les lettres

Il est trois heures de l'après-midi. Un homme dans la quarantaine, grand et blond comme les blés; sonne à la somptueuse demeure du millionnaire Guénard.

—Mademoiselle, dit-il de son plus joli sourire, monsieur Guénard m'envoie chercher le carnet d'adresses de mademoiselle Thérèse. Il vous le dira lui-même au téléphone.

—Pas besoin de téléphoner, cher monsieur; entrez donc; je vais voir; mais le bel homme la suit; regardant partout dans le petit bureau plutôt modeste, il dit; si ce carnet pouvait nous aider à retrouver mademoiselle Thérèse.

Des larmes viennent aux yeux de la jeune fille.

—Je travaillerais un an sans paye, dit-elle, pour retrouver notre chère mademoiselle vivante et en santé.

—Toutes vos compagnes n'en promettraient pas autant, pas vrai?

—Elle le toise indignée: — Tout le monde aime mademoiselle, ici; c'est une charmante enfant élevée par les bonnes religieuses, pas fière pour un sou et le coeur, grand comme ça, dit-elle en étendant ses deux bras.

Dans un coin il y a un petit secrétaire qui bâille; cela intrigue Wilfrid Leblond; il dit: — os a sonné. . . je crois!

—Excusez-moi une minute, dit-elle allant ouvrir; elle revient en disant: Il n'y avait personne.

—Je m'étais sans doute trompé; vous êtes bien gentille et très intelligente. . . et jolie. . . avec ça dit-il; ce qu'il doit vous aimer votre petit cavalier!

—Je n'en ai point, dit-elle en lui faisant de l'oeil.

Il est 9 heures du soir; Leblond arrive enfin chez lui; il s'installe dans son fauteuil, allume sa pipe, ouvre la radio, cherche de la musique douce et reposante; il met ses verres et commence à lire la pile de lettres qu'il s'est permis de prendre dans le petit secrétaire de mademoiselle Guénard! Et il rit en pensant aux faux compliments décernés à l'imprudente femme de chambre. Il dit. . . une lettre signé Paul; une autre, ton Paul; tiens celle-ci c'est ton Paul qui t'aime; plusieurs suivent ainsi et finalement ton Paul qui t'adore! Pas riche pour découvrir un noir complot; pas autre chose que des lettres de son amoureux.

XIV

Leblond en amour avec Colette?

Il est à peine neufs heures, la secrétaire de Monsieur Jos. Pinchot vient à peine d'arriver qu'un client se présente: — M. Pinchot est-il à son bureau?

—Jamais avant neuf heures, répondelle en regardant attentivement ce beau grand blond à l'air courtois et souriant.

—Comment! dit-il, avec une aussi jolie secrétaire; il n'arrive pas à 9 heures? Elle le regarde dédaigneusement en disant: — M. Pinchot a au moins 50 ans!

—J'en suis très heureux, dit notre homme en admirant de la tête aux pieds, la grande fille qui circule en se déhaisant les hanches; elle lui jette un oeil et dit: — Flirt?

—Admirateur, mademoiselle; sincère admirateur!

Mais, voici que Paul Pinchot arrive sans regarder le client; Colette court vers lui, le visage radieux et demande en minaudant: — Comment allez-vous, ce matin, M. Paul? toujours sans nouvelle? mais le jeune homme continue dans le bureau de son père sans même répondre.

—Secrétaire du patron, demande Leblond?

—Oh! non! dit Colette avec emphase; Fils du Patron!

—Alors c'est lui qui a perdu sa fiancée? j'ai lu ça dans le journal.

Colette s'approche et dit en mettant un doigt sur sa bouche: —Je crois qu'il en est plus heureux que malheureux! Il ne l'aimait pas, mais pas du tout!

—Comment cela, dit Leblond?

Elle sourit mystérieusement et dit: — Peut-être que son coeur s'était laissé prendre ailleurs; par une fille moins riche, mais plus jolie? qui sait?

—Je comprends, dit Leblond en lui faisant un clin d'oeil. . . par une fille plus jolie, blonde comme les blés d'or et qu'il verrait souvent, souvent, souvent? Colette retourne à son pupitre en se tortillant comme une couleuvre. . . Leblond sourit et s'approche en disant:

—Je suis plus curieux qu'une vieille fille et les histoires d'amour m'intéressent toujours; j'ai un coeur de 20 ans! comment se fait-il qu'il soit fiancé à une jeune fille qu'il n'aime pas?

—Elle est fille de millionnaire, dit Colette en se mirant dans la glace.

—Oh! oh! dit-il intéressé; et vous croyez qu'il ne l'aime pas? s'il fallait qu'elle sache cela, ce qu'il en prendrait pour son rhume!

Colett ese penche vers lui en disant: — Elle le sait! De ses deux oreilles elle l'a entendu le crier à son père, pas plus tard que le jour de séparation, ici même dans cette pièce! Cela valait un million!

—Mais alors, dit Leblond, en refrénant son émotion et sa surprise, vous avez de grandes chances! je sais bien ce que je ferais, à votre place!

—Quoi? demande Colette intéressée.

—Je le rendrais jaloux en sortant souvent avec un autre; moi, par exemple, ça le forcerait à se prononcer, à vous faire des promesses. Ensuite. . .

—Comment le rendre jaloux?

—Tous les soirs, je viendrai vous chercher ici, après votre travail; je vous amènerai souper tantôt ici, tantôt là!

Mais voici que M. Jos. Pinchot arrive. Leblond pénètre dans son bureau, et dit:

—Je suis sur la bonne piste! mais au lieu de parler ici, allons dans votre petit salon, là, au fond! et il ferme la porte.

—Vous êtes bien mystérieux, dit M. Pinchot, en voyant Leblond pointer son index vers le pauvre Paul et lui demander:

—Quel était le sujet de votre conversation à 1 heure, le jour de sa disparition? De quoi parliez-vous? je veux la vérité, quelle qu'elle soit!

—Nous discutions au sujet de la jument que nous voulions offrir à Thérèse. Mon fils voulait acheter une bête blonde coûtant $200.00 de plus que la petite brune du vieux Miller! Et ensuite? quel rapport, M. Leblond?

—Eh bien! mon cher Paul, tu as joué de malheur !Ta fiancée a pris pour elle les défauts que tu attribuais à la jument brune, à ce que je vois!

—Qui vous a dit cela, demande Paul, vous avez parlé à Thérèse? où est-elle?

—J'ignore où elle est; je sais qu'elle a entendu ces paroles: Je ne veux plus entendre parler d'elle de ma vie! Elle en a sans doute entendu davantage; pour que je l'apprenne il faut que vous m'aidiez, en contant fleurette et même en faisant croire à la secrétaire de votre père que vous l'aimez! Je saurai ensuite tirer mes ficelles!

—Qu'est-ce que ma secrétaire a à faire là-dedans, demande M. Pinchot?

—Elle a coopéré à cette méprise sans aucun doute. Je vais la faire sortir tous les soirs pour la faire parler.

—Je n'attendrais pas cela, dit Paul, en s'élançant vers la porte; je vais lui faire sortir les paroles de la bouche malgré elle, cette sale fille!

—C'est cela; gaspillez tout mon travail d'une semaine; écoutez-moi, il faut que vous me promettiez presque le mariage. . . alors elle me parlera, car elle aime se vanter de ses succès; si vous voulez que votre mariage ne soit pas retardé, fiez-vous à moi, que diable!

—Prends sur toi, mon garçon. . . je crois que tu peux te fier à M. Leblond; pour ce qui est de ma secrétaire, laisse-la-moi entre les mains; en temps et lieu je règlerai mes comptes avec elle, j'ai précisément quelques petits problèmes à éclaircir à son sujet.

—Voilà justement ce que j'espérais vous entendre dire; donnez-moi carte blanche vous aussi, et je crois que, tout en vous aidant à la convaincre d'indiscrétions graves, cela me servira pour savoir toute la vérité en ce qui concerne la disparition de Mlle Thérèse; si vous voulez, je vais même vous tracer un petit plan, suivant mes projets. M. Pinchot approuva entièrement les idées et suggestions de son nouvel ami, Wilfred Leblond. En sortant du bureau ce dernier dit d'une voix assez forte pour être entendu de Colette;

—Enfin, je vous croyais plus homme d'affaire que cela, M. Pinchot; je m'adresserai donc à un autre constructeur pour la vente de ces précieux matériaux. Si toutefois vous changez d'avis téléphonez au numéro que j'ai laissé sur votre bureau. Au revoir!

Et en passant près du bureau de Colette il lui lance un sourire enjoleur et dit: 'à ce soir, mademoiselle Colette!'

—Vous connaissez donc ce type, dit Paul d'un ton bagarr, car il comprend qu'il doit immédiatement commencer à jouer son rôle.

—Pourquoi ne le connaîtrai-je pas? dit-elle d'un petit ton moqueur.

—Il a au moins 40 ans ce type-là; et vous 22; c'est ridicule.

—Puisque les plus jeunes ne me voient pas. . . il faut bien que les plus vieux me fassent la cour, pas vrai?

Paul pénètre dans le bureau de son père en claquant la porte.

—Hum, hum. . . dit Colette; si le grand blond avait raison!

(à suivre)

Pour encercler la paix



Maintenant, quelqu'un pour donner la main aux deux extrêmes.

BEAUMONT

Dimanche passé nous avions parmi nous le garçon de M. Rosaire Magnan, Frère Gérard, du Lac-la-Biche.

Mme Ford, fille de Mme Hubert Rivard, de Los Angeles, Cal., était en promenade chez sa mère.

Soeur Winnifred, Fille de Jésus, était au couvent pour quelques jours. Elle était notre ancienne supérieure.

En visite chez leurs parents et amis sont Mlles Blanche Préville et Hélène Plante, ainsi Mme Doris Plante, tous de St-Paul.

M. et Mme Joe Goudreau sont partis à St-Paul pour visiter leurs amis et parents.

M. Rosaire Magnan est revenu de son long voyage dans l'Est. Il a assisté à la cérémonie de la prise d'habit de sa fille Denise chez les Filles de Jésus, à Trois-Rivières.

Mercredi, Mlle Olive Morin, fille de M. et Mme George Morin, et Mlle Irène Magnan, fille de M. et Mme Calixte Magnan, toutes deux ont pris le train pour s'en aller à Trois-Rivières pour entrer comme postulantes chez les Filles de Jésus.

En visite, de la province de Québec, M. et Mme Honoré Magnan, anciens de Beaumont, ainsi que Mme Joe LeBlanc et M. et Mme Désiré Turgeon. M. Magnan est heureux d'être parmi ses enfants.

M. et Mme Armand Maisonneuve, d'Edmonton-Sud, (née Léonne Chalifoux) sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier-né, Joseph Allin. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Maisonneuve, grands-parents de l'enfant.

Les fermiers ont commencé à couper leur belle récolte. Si la gelée ne vient pas nous surprendre la récolte va être la plus belle depuis bien des années.

Dimanche passé, nous avons eu notre visite au cimetière. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Normandeau. Le cimetière était garni de belles fleurs naturelles.

Réflexion

Tandis que les anges remplissent à nos côtés leurs fonctions de vigilante affection, ils ne cessent jamais de contempler Dieu.—Père Faber.

LOS ANGELES

La ligne d'aviation "Air France" est la plus longue du monde, desservant 58 pays. Elle a bureau ici.

100,000 écoliers anglais ont passé leurs vacances en France. Espérons que ça leur fit du bien.

400,000 étrangers ont acquis la nationalité française de 1945 à 1949, dont 40 p.c. Italiens, 20 p.c. Polonais, 10 p.c. Espagnols, 5 p.c. Belges.

Le château de Versailles a reçu 160,640 visiteurs durant l'année 1950. Ceci ne fut surpassé que par le Vatican.

Notre "Courrier Français" a 99 ans, étant né le 1er juin 1852.

Certains désirent changer notre nom du Cercle Canadien-français à celui de Franco-américain. Je suis un des objecteurs. Ici, aux Etats-Usis, nous avons les deux: Franco-américains, et Canadiens-américains.

A San Francisco, Chicago, et ici, les groupements de langue française sont si nombreux qu'on a difficulté à se procurer les dates de réunions en chacune de ces villes permettant à tous de se réunir au même endroit, le même soir.

Quel est l'Etat des Etats-Unis le plus français? La Louisiane? Non! C'est le Vermont. Ceci surprend. Surtout lorsqu'on lit ,que ce fils fameux de la Louisiane, 'Hadacol' Leblanc avait fait le plus grand nombre de ses discours en français durant sa campagne électorale pour être élu Sénateur d'Etat. Même devant des assemblées de près de 100,000 personnes. Au Vermont une personne sur cinq parle français. A la Louisiane une sur 20, en Californie une sur 30.

A notre hôpital français, on est embêté: une dame française, guérie, ne veut plus en sortir. Ses frais d'hôpital montent à $11.50 par jour, et elle n'a pas les moyens de les rencontrer.

Le Canada a eu 5208 divorces en 1950. Ceci n'est pas beaucoup mieux qu'aux Etats-Unis.

Albert Taillon, qui fit les 166 milles entre Montréal et Québec sur les patins à roulettes y perdit pesanteur, descendit de 135 livres à 122 livres.

J.-R. Thibodeau.

Marie-Reine

Ces jours derniers nous accueillions avec plaisir la famille de M. Betman, de Falher.

Mme Betman, institutrice dévouée, sera la collaboratrice de Mme Blackburn, pour mener à bonne fin l'éducation de nos enfants, ceux-ci étant déjà trop nombreux pour le travail d'une seule personne.

Nous sommes donc actuellement à construire une deuxième classe qui sera dirigée par Mme Betman.

Tous, nous sommes assurés que ces expertes feront un travail exemplaire pendant cette nouvelle année scolaire qui débutera en septembre.

C'est dire que les paroissiens de Marie-Reine sont des privilégiés de pouvoir bénéficier de tous ces avantages en si peu de temps.

M. Lambert réunissait tout récemment les paroissiens de Marie-Rose pour parler de l'établissement rural. Il fut convenu que ce dernier ferait tout en son possible pour amener parmi nous de bonnes familles, afin de faire progresser notre paroisse le plus rapidement possible.

Ils ont bien perdu, nos paysans, dans leur contact avec les livres. Et qu'y ont-ils appris? une ignorance de plus: à méconnaître leurs devoirs.—Eugénie de Guérin.

Votre agronome vous parle

Fernand Paquin, agronome à Falher

La pomme de terre

Nombreux sont les plants de pomme de terre cette année qui sont attaqués par la maladie de la jambe noire (Blackleg). Cette maladie fait ordinairement son apparition durant les années plutôt humides et sur des sols bas. Il est évident que la saison pluvieuse a été propice à répandre cette maladie.

Les plantes affectées se reconnaissent par la couleur jaunâtre de leur feuillage, et l'enroulement des feuilles vers le haut. On peut aussi remarquer leur port droit et le noircissement et la pourriture de la partie de base de la tige. Cette maladie fait généralement son apparition un peu avant la floraison. Si les conditions sont favorables la maladie se répandra rapidement dans les tubercules et les réduiront en une masse molle et noire.

Le premier remède serait de choisir soigneusement la semence et rejetter les tubercules atteints par la maladie. Dans le moment il serait sage de vous débarasser de tous les plants affectés. Ceci vous assurerait une bonne semence pour l'an prochain. Il est aussi à conseiller de traiter les tubercules de semence avec l'un ou l'autre des traitements recommandés.

Pour plus d'information a ce sujet vous pouvez obtenir gratuitement le feuillet spécial No 40 "La Pomme de Terre" en vous adressant à mon bureau.

Club de Bélier

Afin d'encourager l'élevage de moutons de qualité aussi bien que simplement l'élevage, le Département d'Agriculture Fédérale est près à aider financièrement les éleveurs de la région pour l'achat de dix béliers enregistrés. Ces éleveurs, qui peuvent être au nombre de dix ou plus devront avoir dans l'ensemble au moins cent moutonnes.

Les intéressés devront s'adresser avec leur demande à mon bureau **pas plus tard que le premier septembre 1951.**

Distribution de truies

Il est temps de penser à votre programme d'élevage d'hiver. Pour les régions dans lesquelles il serait impossible de se procurer des truies d'élevage, nous vous avisons que le Département d'Agriculture Fédérale fera les démarches nécessaires pour la sélection de bonnes femelles et payera le transport pour chaque groupe de 20. Si on en fait la demande un verrat enrégistré sera placé gratuitement avec chaque groupe.

Un maximum de cinq femelles sera délivré à chaque fermier. Le cent est à peu près le même que celui du marché pour la boucherie. Un versement de trente dollars devra accompagner la demande pour chaque femelle, la balance devra être remise quelques jours avant la livraison.

PLAMONDON

M. et Mme Ephrem Côté sont revenus d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec. M. Côté est originaire d'Upton et il n'avait pas vu sa place natale depuis 22 ans. Mme Côté revoyait sa paroisse de Mont-Carmel, près de Trois-Rivières, pour la première fois en 17 ans. Ils ont profité de leur passage à Edmonton pour visiter le poste de radio et la Survivance. M. et Mme Côté sont heureux de leur voyage et contents d'être de retour.

Lisez et faites lire la Survivance.

PLAMONDON

Mercredi le 15 août eut lieu le mariage de M. Laurent Duperron, fils de M. et Mme Siméon Duperron, de la paroisse de Breynat, à Mlle Evelyna Cyre, fille de M. Philippe Cyre de notre paroisse. Le dîner et le souper furent servis chez M. et Mme Jean-Baptiste Plamondon. Ces derniers avaient élevé Evelyna, puisqu'elle perdit sa mère à sa naissance, et ils la considèrent comme leur enfant. La soirée eut lieu à la salle publique où une foule de parents et amis se réunirent pour offrir leurs voeux aux jeunes mariés. Mme Duperron est membre du choeur de chant, et nous espérons entendre encore sa belle voix, car les nouveaux époux s'établiront dans le district de Berny, qui appartient maintenant à notre paroisse. Il va sans dire que nous leur offrons nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur, dans leur nouvel état de vie.

Il y eut une belle réunion de famille samedi le 25 chez M. et Mme Ferdinand Plamondon, à l'occasion de la courte visite de leur fille religieuse, la Rév. Soeur Marie-Anna des Soeurs de la Miséricorde. Nous ne pouvons expliquer ici la joie de ses bons parents et ses nombreux frères et soeurs puisqu'elle est la plus jeune de la famille. Elle était accompagnée de la Rév. Soeur St-Daniel des Soeurs de l'Assomption, elle aussi une enfant de la paroisse. Elle visitait sa vieille grand'mère, qui lui servit de mère, depuis l'âge de 4 ans, Mme Julien Duperron qui est maintenant âgée de 93 ans, ainsi que ses plus proches parents ici. M. et Mme Otto Plamondon, frère aîné de Soeur Marie-Anna les conduisirent d'Edmonton. Elles retournèrent le même soir.

De passage au presbytère au cours de la semaine dernière, le R. P. Dubuc, de la paroisse de Breynat. Il se rendait à sa nouvelle obédience. Le R. P. Dubuc desservait aussi la nouvelle petite mission d'Avenir, et nous espérons le revoir de temps en temps. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans sa nouvelle paroisse.

Aussi de passage dans le village était Mme Ben Mckenzie, ancienne gardemalade de Grassland, et la garde-malade actuelle, Mlle Reis. Elles visitaient notre garde-malade, Mme Sommerville, et aussi notre ancienne garde-malade, Mme Robert Piquette, autrefois Mlle Standing. Avec elles était Mme Hurtubise, aussi de Grassland, qui est venue rendre une petite visite à ses amis, M. et Mme Octave Chevigny.

M. et Mme Yvan Bossé, de Warwick, visitaient leur mère, Mme Ovide Bossé; le jeune frère, Robert Bossé est retourné avec Yvan à Warwick.

M. et Mme Aristide Germain ont fait l'acquisition de la place de M. Wm. Beaudet au village; ils s'y installeront pour l'ouverture des classes.

M. et Mme Evangeliste St-Jean, de Charron, sont à se construire une jolie petite maison au village ici. Ils en prendront possession après les récoltes.

M. Louis LeBouthellier, de Jasper Place, a passé une couple de semaines chez sa soeur, Mme Estelle Varin. Il visitait aussi son oncle et sa tante, M. et Mme Octave Chevigny.

M. et Mme Benoît Plamondon, de Breynat, visitaient leur soeur, Mme Jean Ulliac. Ils étaient accompagnés de leur fille, Mme Antoinette Myers, de Fairbanks, Alaska. Cette dernière a fait le voyage seule avec ses deux jeunes enfants, conduisant elle-même son char. Son père l'accompagnera à son retour et reviendra par avion.

Née à M. et Mme Herby Johnson, une fille, le 22. Nos félicitations.

Parlons donc de la gelée d'hier soir; nous espérons que ça ne soit pas trop sérieux, malgré que le thermomètre soit descendu à 28.

SPIRIT-RIVER

Nous revenons après une absence de trois semaines; les peuples heureux n'ont pas d'histoire.

Le 15 août dernier, un grand nombre de nos paroissiens, y compris nos religieuses, se sont rendus à Notre-Dame de Lourdes de Girouxville pour le pèlerinage annuel; ce fut une sainte journée de prières.

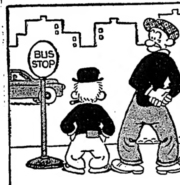
Le 19 août dernier, les paroissiens de langue française sont allés nombreux, assister à la bénédiction du Collège Notre-Dame de la Paix, construit à Falher.

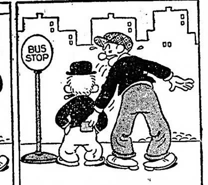
Le Père Robert, o.m.i., ancien curé de Spirit River, a prêché la retraite annuelle à nos religieuses du 20 au 25 août; il est reparti par le train de samedi après-midi pour Falher et Nampa.

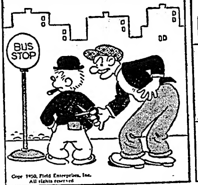
Dans la semaine du 20, on a travaillé au cimetière pour y marquer les terrains et les fosses privées, par des bornes; long travail de patience et d'exactitude; félicitations à Léger Payeur et à ses garçons. Eugène Dion nous a scié et planté huit grands et gros billots; Hilaire Chabot nous a donné une demijournée de travail, malgré son bras endommagé, à tailler des piquets; M. John Perras a plané le 6 par 6 pour faire la Croix de notre nouveau cimetière; Laurette Chabot y a appliqué deux couches de peinture blanche et Mme John Perras y a posé la bordure noire; Alex Perras se charge d'installer cette Croix.

Il pleut souvent; le soleil est rare; on craint la gelée; quand il ne pleut pas, le temps est plutôt couvert et sombre; nous n'avons qu'une ressource: la prière; soyons-y fidèles.

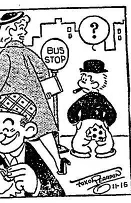
BOZO— FOXO REARDON











FALHER

Baptêmes

Bugeaud; Marie-Irène-Suzanne, née le 27 juillet 1951 et baptisée le 5 août; enfant de M. et Mme Gérard Bugeaud (Rose-Aimée Aubin). Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Aubin, oncle et tante de l'enfant.

Beaulieu: Marie-Gisèle-Clémence, née le 24 juillet 1951 et baptisée le 5 août; fille de M. et Mme Olivier Beaulieu (Louise Gillon). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gillon.

Chalifoux: Marie-Alice-Fernande, née le 31 juillet et baptisée le 12 août; enfant de M. et Mme Gilbert Chalifoux (Pauline Babineau). Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Babineau, grands-parents de l'enfant.

L'ironie de Bernard Shaw

L'humoriste anglais Bernard Shaw entra un jour dans le salon d'une dame à laquelle il devait une visite de politesse. Dans la pièce voisine un piano bredouillait un "Nocturne" de Chopin.

—C'est ma fille qui joue, expliqua la dame. Vous aimez la musique, maître?

—Beaucoup, madame, répliqua Shaw. Mais laissez continuer tout de même mademoiselle votre fille.

Le professeur de mathématiques se plaint amèrement:

—Figurez-vous, mon ami, dit-il à quelqu'un, l'immense degré de ma distraction.

—Qu'est-ce qui vous est encore arrivé?

—Imaginez-vous. J'étais invité hier soir à dîner chez des amis. Mais détestant ces banquets, ces grandes réunions de tout mon coeur, je m'étais proposé d'oublier tout simplement d'y aller. Et ne voilà-t-il pas qu'à cause de ma fichue distraction, j'ai oublié d'oublier!

LEGAL

Nous avertissons les anciens de Legal qui sont intéressés que notre pèlerinage annuel au cimetière local aura lieu dimanche soir prochain le 2 septembre, si la température est favorable. Venons en grand nombre prier pour nos chers défunts.

Deux des nôtres ont séjourné à l'hôpital de Westlock au courant de la semaine dernière. Mme Domina Normand nous est cependant revenue en fin de semaine. Mme H.-A. Champagne est encore sous les soins du médecin.

M. Donat Bougie et son fils Anisette, de Vancouver, étaient dans nos parages en fin de semaine en visite chez les parents des familles Wilfrid Lecavalier et Georges Montpetit.

On nous apprend que la famille Emile Doucet doit nous quitter au courant de cette semaine pour demeurer dans la paroisse de Mallaig. M. Doucet était employé du C.N.R. depuis son arrivée il y a quatre ou cinq ans. Il gardera la même fonction dans le district de Mallaig.

Nous avons baptisé en fin de semaine deux nouveaux-nés, Denis-Joseph-Henri Lorieau, fils de M. et Mme Lucien Lorieau; ainsi que Marie-Julie-Viviane Montpetit, onzième de la famille, fille de M. et Mme Paul Montpetit. Nos félicitations aux heureux parents.

Plusieurs religieuses de St-Albert nous ont rendu visite au courant de la semaine dernière. Parmi elles, se trouvaient deux de nos anciennes qui ont demeuré quelques jours pour visiter leurs parents: Soeur Belley et Soeur Laforce.

Nos dames de Ste-Anne ont tenu dimanche dernier leur communion générale du dernier dimanche du mois. Une assemblée fut tenue après la messe pour discuter des projets d'avenir. Une réception de nouveaux membres aura lieu le dernier dimanche de septembre. Les intéressés pourront s'enregistrer chez la présidente, Mme Pierre Belley, ou la trésorière, Mme Laframboise.

Mme Melchior Carrière, institutrice, nous revenait ces jours-ci d'une vacance chez des parents du Nouveau-Brunswick.

1er sous-marin mû par l'atome

Washington. La marine américaine vient d'octroyer à la compagnie Electric Boat, de Groton, Connecticut, un contrat pour la construction du premier sous-marin à propulsion atomique, d'une jauge probable de 2,500 tonnes, soit sensiblement plus que les submersibles actuellement en service outre-45e.

Ex-général russe ordonné à 68 ans

Paris. — Un ancien général de l'armée impériale russe, Henri Kronkrowski, vient d'être ordonné prêtre, à 68 ans, par S. Exc. Mgr Feltin.

Le général Kronkowski fut, au temps des tsars, un des plus brilliants professeurs de l'Ecole de guerre. Après la révolution, il se réfugia en France, où pendant 20 ans, à Montceau-les-Mines en Saône-et-Loire, et à Lens, dans le Pas-de-Calais, il fut instituteur dans les écoles fréquentées par les enfants des mineurs polonais.

C'est en 1944 qu'il décida d'entrer dans l'Ordre des Pères Pallotins. Son fils, officer de marine, avait été tué devant Narvik, et sa femme avait trouvé la mort dans un bombardement qui avait anéanti l'immeuble qu'ils habitaient.

La police met le clergé en garde

Montréal. — Le directeur Hilaire Beauregard de la police provinciale a prévenu les curés de se méfier de trois hommes faisant de la dorure pour des prix fabuleux.

Il a dit que les hommes ont trompé plusieurs curés de Montréal en chargeant des prix exhorbitants pour de la dorure sur des crucifix et ornements d'église.

BONNYVILLE

M. Evariste Dubord de New Westminster, C.-C., était en visite à Bonnyville pour renouveller la connaissance de ses anciens amis.

Nous sommes heureux de revoir notre ancien chauffeur de camion et ancien gérant de la Hayward Lumbert Co. Ltd., M. Arthur St-Pierre; aussi de faire connaissance avec sa nouvelle épouse. Il demeure maintenant à Long View, Wash., E.-U. M. A. St-Pierre a plusieurs de ses filles mariées à Bonnyville et environs: Mme O. Bordeleau, Mme Paul Hamel, Mme H. Robert, Mme Chouinard, de La Corey.

M. et Mme Léo Lirette de Devon, Alberta, étaient en visite chez leurs parents de Bonnyville, M. et Mme J.-H. Lirette et Lefebvre, de Cold Lake.

Mme I. Fifi (I. Rondeau) de Vancouver, est en promenade chez sa mère Mme E. Rondeau chez ses frères et soeurs.

Mme Thérèse Didier de Duncan, C.C., est en visite chez sa grand'mère, Mme E. Rondeau, Rosario Desnoyers et autres Rondeau.

M. Donat Bougie, accompagné de M. Andy Bougie et son épouse, de Vancouver, sont venus visiter M. et Mme Léon-Paul Bougie, de Bonnyville.

Nous avons la douleur de vous annoncer la mort d'un de nos braves pionniers: M. Thomas Nadeau. Né le 6 mars 1888, à St-Joseph de Beauce, P.Q., M. T. Nadeau a été toujours un modèle de travail et de dévouement pour sa chère et nombreuse famille. Il laisse dans le deuil son épouse et dix enfants: Soeur Daniel des Soeurs de St-Joseph d'Orange, à Eureka, Calif, E.-U., M. Joseph Nadeau, Mme Antoine Boutet (Gloria), Mme Paul Boutet (Jeanne d'Arc), Mme Gérard Rondeau (Edouardina), M. Albert Nadeau, Mme Jimmy Cameron (Clémentine), Mme Allan Comeau (Rose), Lucien et Lucienne. Le défunt laisse huit petits-enfants. Le service eut lieu dans l'église St-Louis, roi de France. Le R. P. J. Panhaleux, o.m.i., officiait, don G. Dargis, de St-Benoit du Lac, P.Q., diacre, et le R. P. S. Pelletier, o.m.i., sous-diacre. Les porteurs furent MM. Joseph, Albert et Lucien Nadeau, fils du défunt; Paul, Antoine et Gérard Rondeau, ses gendres. M. J. Beix, assisté de son fils, Walter, étaient chargés des funérailles. Le R. P. S. Pelletier, o.m.i., bénit la fosse. R.I.P.

M. Emile Laplante et sa famille de Vimy, vinrent en promenade chez M. et Mme L.-P. Bougie.

Le 22 août Mlle Irène Nault unissait sa destinée à celle de M. Sydney Moore, de Fort Kent, Alberta. Le R. P. Charron, o.m.i., de Cluny, Alberta, bénit le mariage.

M. et Mme Sylva Maheu visitèrent leurs amis de Bonnyville.

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

Tangente

Tout dernièrement, M. Ehchart, originaire et citoyen de France, causa une joyeuse surprise en arrivant chez son oncle, M. Pierre Marticle, de Tangente. A son arrivée au Canada en février dernier il passa quelques mois dans l'Ontario avec l'intention de s'établir définitivement dans la région de la Rivière la Paix.

Dimanche soir le 26 août, les paroissiens ont eu l'avantage d'entendre les deux conférenciers annoncés: M. Paquin, agronome du district de Falher, et M. Edouard Cimon, de Donnelly. Ce dernier résuma dans un discours, toutes les conclusions tirées des cercles d'étude, tenus lors des assemblées mensuelles des Chevaliers de Colomb de Grouard. Il s'agit des avantages de l'agriculture et de la mystique de la terre. Monsieur l'agronome s'efforça de transmettre aux auditeurs sa conviction de pratiquer la culture mixte sur les fermes. Il suggéra fortement de faire confiance à la science de l'agronomie et de s'en servir au besoin pour remédier aux difficultés qui peuvent venir d'une mauvaise culture de la terre ou d'une incompétence dans l'élevage et le commerce des animaux.

Nous remercions ces deux dévoués patriotes pour leur science et pour leur intérêt à la cause agricole du district français.

Toutes nos religieuses de Sainte-Croix sont revenues de Falher où elles ont passé deux journées d'étude sur l'Action Catholique.

Les demandes d'admission au pensionnat se font très nombreuses. Nous désirerions pouvoir accepter celles qui nous viennent d'Eaglesham, afin de permettre à tous l'atmosphère catholique à l'école, et l'éducation chrétienne et française; mais au pensionnat l'espace est très restreint.

Hommage aux colons français d'Acadie

West-Pubnico. — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. Angus L. Macdonald, a ouvert les fêtes du tricentenaire de Pubnico en rendant hommage aux pionniers français qui se sont établis en Acadie au début de la colonisation de l'Amérique.

"Soyons fiers de dire que seule une race immortelle aurait pu accomplir ce que le peuple acadien a fait dans notre pays", a-t-il dit, alors qu'il venait de dévoiler un monument élevé à la mémoire du major français qui a fondé Pubnico, en 1651.

"L'histoire des Acadiens est tragique par plusieurs de ses côtés, mais glorieuse par plusieurs autres," a-t-il encore dit. Le premier ministre a terminé son allocution en rappelant que les fils et les filles de la France avaient "apporté le christianisme sur les côtes d'Amérique."

BEAUMONT

Arrivaient de l'Est dimanche dernier en machine, M. et Mme Raoul St-Jacques, M. et Mme Raymond St-Jacques et M. Ferdinand St-Jacques. M. Raoul et M. Ferdinand St-Jacques sont les frères de M. Joseph St-Jacques; et M. Raymond St-Jacques est un neveu. Après avoir visité les familles Joseph et Raymond St-Jacques, de Beaumont, ainsi que chez M. Calixte Magnan, ceux-ci accompagnèrent les visiteurs aux raffineries et aux puits d'huile, et firent le tour de la ville. Ils allèrent ensuite à Jasper, Banff et aux Etats-Unis. Les voyageurs furent enchantés de leur voyage.

En promenade dans les mêmes familles, le R. P. Roger St-Jacques, de Grouard.

Les familles Joseph et Raymond St-Jacques et Calixte Magnan sont revenues d'un voyage à Banff et le Lac Louise. Ils eurent le bonheur d'y rencontrer la Rév. Soeur Marie de Salle sous traitement à l'hôpital Mineral Springs; elle put passer la journée avec eux.

JOUSSARD

De passage à Joussard, M. et Mme Henri Boucher ainsi que leur fille Irène, de Jean-Côté; M. et Mme Gagnon, également de Jean-Côté; M. et Mme J.-Aimé Bédard, de Girouxville, en promenade chez leur parent, Laurent Bédard.

M. Jean-Marie Bédard est allé visiter les places voisines, Falher, Girouxville et Jean-Côté. Il va trouver certainement cela de son goût car les champs sont vraiment beaux.

Plusieurs de nos concitoyens ont été à la fête du Collège de Falher; on remarquait parmi eux, M. le curé Dubé, M. et Mme Maurice Bruno, M. Brassard. Nous souhaitons un parfait succès à ce nouveau Collège de Notre-Dame de la Paix.

M. Laurent Brassard et sa dame, M. et Mme Maurice Bruno ont fait tout dernièrement un voyage. Ils ont visité les Etats-Unis, Calgary, Edmonton et plusieurs autres places. Ils sont revenus bien joyeux de cette belle tournée.

M. et Mme Leblanc, de Joussard, et leurs enfants, sont en promenade à Falher et Jean-Côté chez leurs frères et soeurs.

AVIS

A une assemblée générale de "Tangent's Nurse's Home Association" tenue le 14 juin 1951, il fut décidé d'appliquer auprès de l'Enregistreur des Compagnies afin de changer le nom de "Nurse's Home Committee" à celui de "Tangent Municipal Nursing Service Society."

L'oeuvre de la librairie française de l'A.C.F.A. et la lecture

Rodolphe Laplante

La Survivance contenait le 8 août un fort pertinent article du R. P.-E. Breton, directeur du journal. Le directeur abordait la question de la librairie inaugurée par l'A.C.F.A. il y a près de cinq ans. Nous avons dans le temps marqué notre haute appréciation de cette initiative. Nos vieux amis de l'Alberta française se rappellent que nous étions aux premières heures de La Survivance. Nous croyions en la nécessité d'un périodique vivant pour ranimer la flamme française, pour porter les directives des dirigeants de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Nous avons, à cette fin, parcouru l'Alberta du nord au sud, de l'est à l'ouest et, Dieu merci, nous avons souventes fois rendu hommage à la générosité de nos amis de l'Alberta française.

Nous avons écrit et répété à la radio ou ailleurs, avec quelle spontanéité nos amis de langue française de l'Alberta, de la Colombie canadienne, de l'Ontario, de la Californie, du Québec et même de France avaient adressé des abonnement de sympathie à La Survivance alors dans ses premiers vagissements. Cette énumération d'abonnés nous venant de diverses parties du Canada ou de l'étranger n'est pas une fiction.

Le spectacle d'un groupe français éloigné du Québec par plus de trois mille milles de distance, prenant les moyens d'assurer la pérennité de ses traditions, de ses coutumes, de son idéal, de sa foi, avait ému un certain nombre de personnes en France et une trentaine nous avaient adressé leur abonnement. Des abonnements nous étaient venus d'ex-Albertains exilés en Californie ou d'autres ayant des parents en Ontario ou au pays de Québec. Quoi qu'il en soit, une immense vague de sympathie déferla sur l'Alberta française en novembre-décembre 1928 et pendant les premiers six mois de l'année 1929.

Nos amis Paul-Emile Poirier, les deux Normandeau, nos amis Boileau, Gariepy, Sylvestre, Primeau, Forget, savent de quels espoirs le petit groupe françias de l'Alberta fut animé aux heures que nous évoquons. Dès ces années, le Révérend Père F.-A. Auclair qui fut un ardent et un obscur au Patriote de l'Ouest établi tout d'abord à Duck Lake puis à Prince Albert, agita dès ce moment-là la question de la radio française. Pour ma part, je croyais à ce moment-là l'établissement d'un poste français comme prématuré et je n'étais pas pour ma part convaincu de la réalisation ultime du rêve du Père Auclair. La radio en était d'ailleurs à ses premiers balbutiements. Le courage de mes amis de l'Alberta, leur générosité m'ont donné tort heureusement.

Aujourd'hui, l'Alberta française a son journal, l'immeuble pour son hebdomadaire, son poste de radio et un service de librairie. Je suis de ceux qui se réjouissent de ce que les ondes qui pénètrent dans les foyers français y apportent des syllabes françaises, des chants français et je souhaite que les efforts des promoteurs du projet soient couronnés de succès et que le poste de Radio-Edmonton connaisse des succès croissants au point de vue financier surtout car je suis persuadé que les Franco-albertains assureront l'excellence des programmes par des exécutions locales ou par des transmissions du Québec. Revenons-en cependant à l'Alberta. Ne nous faisons pas illusion. A côté de la langue parlée et qui reçoit en la radio un magnifique étai, il reste que la langue écrite doit pénétrer dans tous les foyers soit sous forme de revues, de journaux dont La Survivance en premier lieu bien entendu, de volumes donnant des directives nationales mais aussi sous la forme de romans, nouvelles qui agrémenteront les loisirs de nos gens, meubleront leur esprit, perfectionneront leur vocabulaire.

Nous sommes de ceux qui souhaitent que ce service de librairie de l'A.C.F.A. connaisse un développement intense. Il faut que votre service de librairie connaisse des succès croissants. Il faut que ceux qui ont à coeur la survie du français chez-nous prennent la peine d'encourager votre service de librairie, d'acheter des volumes ou publications que vous avez en montre. Que chacun prenne l'habitude de multiplier les cadeaux en volumes à toutes les occasions possibles, que chacun passe occasionnellement au service de librairie pour acheter albums, livres de contes pour enfants, récits qui enchanteront même les moins jeunes et qui feront les délices des jeunes tout en contribuant à leur formation morale, intellectuelle et française. On s'attache à une langue en la connaissant et on la connait en parlant, en la lisant et en l'entendant. Nos Franco-albertains la liront dans La Survivance tout d'abord et dans les publications dont la librairie de l'Association est distributrice.

Le soussigné a une longue expérience de ces oeuvres et de ces mouvements nationaux. Il sait par expérience comme il est difficile de pousser quelqu'un à acheter des livres. Chacun remet tels achats au lendemain et ce lendemain ne vient jamais. Il faut donc que ceux qui dirigent effectivement le mouvement, c'est-à-dire les membres de l'exécutif de l'A.C.F.A. et les membres des conseils locaux ou paroissiaux fassent acheter de ces publications par les cercles qui ont quelques fonds, mais qu'eux-mêmes, comme dirigeants, comme individus, ils aient le souci de prêcher d'exemple. Qui n'a pas l'occasion de passer par Edmonton à un moment donné? Je suggère à distance parce que je crois le problème important, que quelqu'un se rendant dans la capitale albertaine devrait se faire un devoir d'entrer au service de librairie et d'y acheter un volume ou quelques volumes pour soi ou pour distribution autour de lui, dans son milieu tout d'abord, à un filleul, à un élève qu'il veut encourager. Qu'il fasse don de ces publications à une institutrice ou à un instituteur.

Voilà ce qu'un vieil ami de l'Alberta française pense de ce problème de la librairie, de son importance et du rôle qu'elle doit jouer. Cette oeuvre de la librairie fut tout d'abord fondée pour atteindre le but ultime de l'A.C.F.A. et du journal, c'est-à-dire prolonger son influence éducatrice. Il ne faut donc pas que ces publications dorment sur les tablettes ou sur les comptoirs. Il faut au contraire qu'elles circulent dans l'Alberta, dans la Colombie canadienne, partout où les lecteurs de La Survivance résident. Et ainsi conjuguées, force du journal, de la radio, de l'Association des Instituteurs bilingues, de l'A.C.F.A., des commissaires d'écoles, des maisons d'enseignement, des instituteurs et institutrices, tout cela, répétons-le, uni dans une même pensée, dans un même idéal, donnera des résultats et assurera à l'Alberta une jeunesse française d'esprit, catholique de coeur et d'âme, voulant continuer les traditions du passé. Ce ne sont pas là des mots que nous énonçons mais une conviction profonde que nous voulons transmettre à nos frères de l'Alberta pour lesquels nous avons lutté, besogné et dont nous voulons la survie et la vie française avec intensité, puissance et rayonnement.

En conclusion, visitons et encourageons la librairie de l'A.C.F.A. dont les locaux sont situés dans l'immeuble du journal La Survivance.

Annonces classifiées

On demande un homme comme gardien de garçons dans une école indienne. Ermineskin Indian School, Hobbema, Alberta.

Le curé de Debden, en Saskatchewan, aimerait se charger d'un garçon anxieux de s'instruire et capable de faire des études. Le garçon en question, entre 12 et 15 ans, recevrait son entretien et éducation en retour de légers services à la maison. Références exigées et orphelin préféré. S'adresser à Debden, Sask.

MAISON AVENDRE

Maison neuve à vendre à Joussard, située près de l'église, meublée si désiré, avec plusieurs acres de terre, une étable, tracteur Cockshutt 30, charrue à débroussailler flambant neuve, un Delco. Si l'on désire du ménage ou des machines, s'adresser à M. Laurent Bédard, Joussard.

VANCOUVER

Visite du T. R. P. St-Cyr, s.s.s.

Le T. R. P. St-Cyr, assistant-supérieur des Pères du T. S. Sacrement, en tournée dans les maisons de cette congrégation, en Amérique, est venu la semaine dernière visiter la Communauté de Vancouver. Il était déjà venu à l'occasion de la fondation de la paroisse et à la bénédiction de l'église.

Noces d'argent

Nos félicitations et nos voeux à M. et Mme Wilfrid Doucet qui ont célébré le 25 août dernier leur 25ème anniversaire de mariage. Une messe solennelle a été chantée à cette occasion à St-Sacrement, par le R. P. Ph. Mercier, s.s.s., qui, au début de la cérémonie, prononça une brève allocution et reçut le renouvellement des promesses des jubilaires.

La messe était servi par leur fils Vitalien, enfant de choeur à St-Sacrement depuis plusieurs années. Assistaient à cette messe d'action de grâces, au choeur, le R. P. D. Murphy et dans la nef, au premier rang, leur fille Fleurette et d'autres parents et amis. Une seconde fille, Mme Renke, de Chicago, n'avait pu venir pour la circonstance.

Une soirée intime, qui réunit le même jour à la maison de M. Doucet un grand nombre de parents et d'amis, prolongea les réjouissances familiales. M. Doucet avait le plaisir de jouir en la circonstance de la présence de sa mère, Mme Joseph Doucet, en visite de St-Paul, Alberta.

M. et Mme Wilfrid Doucet (celle-ci née Simonne Paré) sont tous les deux natifs de la Province de Québec. Ils se sont mariés à Notre-Dame de Lourdes de Maillardville et après un séjour prolongé en Alberta, sont venus se fixer à Vancouver, au tout début de la paroisse française, alors que les offices avaient lieu chez les Soeurs du Bon-Pasteur.

Aux heureux jubilaires: santé, sainteté et longue vie!

* * *

Dans nos registres: Décès: 21 août, François Brouzes, 67 ans.

Mariage: 2 août: J.-Adélard (Kerney) Ruel, de La Tuque, P.Q., et Katherine Teresa Kusik.

Baptême: 26 août: Scott-Edgar-Joseph, enfant de Gérard LaBossière et de Lucille Bessette.

Parrain et marraine: Marcel et Irène Bessette.

* * *

Etudiants: M. Elie Savoie vient de nous quitter pour le Collège d'Edmonton où il sera pensionnaire. Sa soeur, Cécile passera l'année à Saint-Boniface où elle complétera ses études chez les religieuses enseignantes.

* * *

Mme T. Guénette, de Vancouver, est partie en voyage; elle visitera sa fille, Mme F. Yakovitch, de Richmond, Cal.

M. Joseph Pageot, de Kamloops, C.C., est en visite chez sa mère, Mme D. Pageot, de Vancouver.

Mme V. Lavoie, de St-Boniface, Man., est en visite chez ses fils, Fred, Alp. et Joseph; elle visitera ses soeurs, Mme D. Pageot et T. Guénette, aussi de Vancouver, Mme O. Comeau, de Lasalle, Man.,, accompagnait sa mère, Mme Lavoie.



M. et Mme Paul Farley (Thérèse Hébert) dont le mariage fut célébré récemment en l'église Saint-Pierre de Villeneuve.

Rectification

Nous nous excusons d'une erreur involontaire commise dans une annonce qui paraissait dans La Survivance de la semaine dernière. Il s'agit de l'annonce du concert d'adieu de Bernard Turgeon. L'on a oublié de mentionner que ce concert était sous les auspices du Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb.

ST-JOACHIM

Dimanche dernier, par l'entremise du R. P. curé, nous recevions de la part du R. P. Girard des remerciements pour la marque de reconnaissance que les paroissiens de St-Joachim ont bien voulu lui témoigner en lui présentant un magnifique calice à l'occasion de son récent départ. De la part des Dames de Ste-Anne il recevait un rasoir électrique, des membres de la Chorale une boite de cigares; nos jeunes du Club Alouette pour être en retard, n'en sont pas moins sincères. Eux aussi en ces jours prochains enverront à leur ancien et regretté Chapelain un beau souvenir. Une autre preuve que le Père Girard leur était essentiel.

Mlles Jeannine Bourbeau et Lorette Marquis, de Fort Kent, étaient en visite chez M. et Mme Jacques Baril pour une fin de semaine, il y a quelque temps.

Aussi Mme Lucien Bourbeau de Fort Kent était en promenade chez sa fille et son gendre, M. et Mme Jacques Baril.

La famille Robert Croteau jouit présentement d'un séjour à Banff et Lac Louise.

La famille Jacques Jenvrin passe actuellement ses vacances à son joli camp d'été situé près de Silver Bay, à Pigeon Lake.

M. et Mme Maurice Lavallée et leurs enfants Simone et Marcel passèrent la fin de semaine à Calgary.

M. et Mme G.-A. Thibault apprenaient par la voie téléphonique la naissance d'un nouveau petit-fils, né de M. et Mme Jean Roby (née Pauline Thibault), de St-Jean, P.Q. Nos félicitations.

Nous remarquons avec plaisir que plusieurs de nos villégiateurs, qui ont été absents plusieurs semaines, sont maintenant de retour à domicile. Du Mexique, Mme Georgie Gibault, ainsi que M. et Mme Léon Blais et leur benjamin Richard; d'Ottawa, Mme Joseph Boulanger; de Jasper, Lac Edith, la famille Dr. Mousseau; la famille Dr Lefebvre; la famille Augustin Morin et le Dr et Mme J.-P. Moreau; de Banff, Mme G. Baril; de Moose Lake, la famille Jean-Marie Fontaine.

Session spéciale en Ontario

Toronto. — Le premier ministre de l'Ontario, l'hon. Leslie Frost, a annoncé qu'une session spéciale aura lieu le 24 septembre pour adopter une législation qui permettra à cette province de faire partie du nouveau plan de pensions de vieillesse.



LE SAUT DE LA MORT — Trente pieds en hauteur et quatre-vingts pieds en longueur! — Avec une décapotable Ford 1951 — Voilà le clou de la représentation de 25 numéros différents que donneront les Casse-Cou Hollywood à Edmonton le samedi 1er septembre, sous les auspices de "Edmonton Exhibition Association."

Un ancien Jésuite d'Edmonton décédé

On annonce le décès du R. P. Georges Lachapelle, s.j., survenu à Québec, le 18 courant, à la Villa Manrèse, où le Père faisait sa retraite annuelle. Le Père Lachapelle était attaché au Collège du Sacré-Coeur, à Sudbury, depuis cinq ans où il était modérateur de l'Association des anciens élèves.

Il fut professeur successivement au Collège de Sudbury, au Collège Sainte-Marie, au Séminaire de Gaspé, au Collège d'Edmonton et au Collège Brébeuf. Durant la dernière guerre il avait été chapelain militaire à Montmagny et Valcartier.

L'Egypte veut faire respecter ses "droits"

Alexandrie. — Le premier ministre Nahas Pasha a déclaré que, à moins que les "droits" de l'Egypte ne soient respectés, ce pays refusera d'aider les puissances de l'Ouest dans l'éventualité d'un nouveau conflit.

Le premier ministre a fait cette déclaration, qui a été radiodiffusée, au cours d'une réunion de membres du parti Wafd. Il a ajouté que l'Egypte est bien décidée à annuler le traité anglo-égyptien de 1936, qui stipule que le canal de Suez sera sous la garde des troupes britanniques et maintient en vigueur l'entente de 1899, qui plaçait le Soudan sous un régime conjoint de l'Angleterre et de l'Egypte.

Le premier ministre a encore dit que l'Egypte s'attend que l'Angleterre reconnaitra son droit de faire évacuer et d'unifier la vallée du Nil, c'est-à-dire l'Egypte et le Soudan.

Résultat du concours de français en Alberta

Association canadienne-française de l'Alberta

CATEGORIE "A" (suite)

Edouard Labonté, Beaumont ... 73
Laurent Poulin, Fort Kent ... 72
Micheline Parisien, St-Albert ... 72
Pauline Robinson, Lafond ... 72
Hélène Desaulniers, Lafond ... 72
Raymond Amyotte, Mallaig ... 72
Ellen Lund, Grandin ... 72
Irène Morin, Grandin ... 72
Lina Lavoie, Girouxville ... 72
Rolland Massé, Bonnyville ... 72
Donald Bildsborrow, Beaumont ... 72
Marie Duteau, St-Paul ... 72
Laurent Gill, Sacré-Coeur ... 71
Hélèna Bergeron, Lafond ... 71
Madeleine Dumesnil, McLennan ... 71
Georges St-Pierre, Grandin ... 71
Gilbert Bruneau, Falher ... 71
Dolores Roux, Fort Kent ... 71
Jacques Ouimet, Bonnyville ... 71
Jeanne Charest, Beaumont ... 71
Jeannine Magnan, Beaumont ... 71
Rachel Julien, St-Paul ... 71
Joffre Plaquin, Thérien ... 71
Jean Yves Boily, Tangente ... 70
Robert Laramée, Bonnyville ... 70
Julien Morin, Beaumont ... 70
Marilyn Lambert, St-Paul ... 70
Rose-Marie Bouchard, Thérien ... 70
Raymond Huot, Morinville ... 69
Léo Maurice, Morinville ... 69
Ronald Gibbon, Sacré-Coeur ... 69
Walter Sanychk, Lafond ... 69
Robert Foisy, Lafond ... 69
Antoinette Chadelaine, Mallaig ... 69
Caroline Brodeur, Grandin ... 69
Claude Collins, Fort Kent ... 69
Eva Guérette, Girouxville ... 69
Guy Lefebvre, Girouxville ... 69
Lucille Bédard, Bonnyville ... 69
Marcellin Gobeil, Beaumont ... 69
Lucette Gibeault, Grandin ... 68
Raymond Jean, Lafond ... 68
Raoul Lapointe, Bonnyville ... 68
Pearl Rivard, Beaumont ... 68
Adrien Bussière, St-Paul ... 68
Rita Picard, St-Paul ... 68
Louise Roy, St-Paul ... 68
Yvonne Parenteau, Thérien ... 68
Paul Carneau, Grandin ... 67
Albert Aubin, Grandin ... 67
Gertrude Boutin, Falher ... 67
Pauline Mercier, Fort Kent ... 67
Rachel Blanchette, Fort Kent ... 67
Robert Savard, Girouxville ... 67
Olive Morin, Beaumont ... 67
Edmond Bélanger, Thérien ... 67
Richard Riopel, Thibeault ... 66
Lucien Sylvestre, Thibeault ... 66
Valérie Bélisle, St-Albert ... 66
Sylvia Maheu, Sacré-Coeur ... 66
Henri Bergeron, Lafond ... 66
Urbain Rondeau, Bonnyville ... 66
Georgine Morin, Beaumont ... 66
Dian Boisvert, St-Paul ... 66
Flore Malo, St-Paul ... 66
Walter Lussier, Donnelly ... 65
George Parker, Morinville ... 65
Paulette Rémillard, Legal ... 65
Freda Guinup, Mallaig ... 65
Henri Corbière, Mallaig ... 65
Paul Régimbald, Vimy ... 65
Raymond Nolette, Girouxville ... 65
Henriette Bégin, Girouxville ... 65
Raymond Beaupré, Bonnyville ... 65
Laurent Coulombe, Bonnyville ... 65
Marielle Foisy, St-Paul ... 65
Yvonette Mageau, Ste-Lina ... 64
Roger Brodeur, St-Albert ... 64
Emile Doucette, Girouxville ... 64
Priscilla Biron, Bonnyville ... 64
Jérôme Labonté, Beaumont ... 64
Denise Joly, St-Paul ... 64
Robert Daignault, Morinville ... 63
Irène Kremer, Morinville ... 63
Donat Viens, Falher ... 63
Raymond Ayotte, Bonnyville ... 63
Irène Maisonneuve, Beaumont ... 63
Juliette Comeau, St-Paul ... 63
Juliette Comeau, St-Paul ... 63
Thérèse Dupuis, St-Paul ... 63
Cécile Malo, St-Paul ... 63
Liliane Tremblay, St-Paul ... 63
Elizabeth Belhumeur, St-Albert ... 62
Alfred Gagné, McLennan ... 62
Sylviane Lafleur, McLennan ... 62
Evelyn Marcoux, McLennan ... 62
Denise Régimbald, Vimy ... 62
Gabrielle Aubin, Falher ... 62
Denise Gagnon, Falher ... 62
Yvonne Robert, Fort Kent ... 62
Georges Guindon, Girouxville ... 62
Bernice Bilsborrow, Beaumont ... 62
Eleonore Basterash, St-Paul ... 62
Sylvia Brenneis, Morinville ... 61
Emile Côté, Sacré-Coeur ... 61
Denise Doucette, Bonnyville ... 61
Laurette Rivard, Bonnyville ... 61
Paul Duteau, St-Paul ... 61
Hortense Gauvin, St-Paul ... 61
Lionel Roualt, St-Albert ... 60
Raymond Doucet, Sacré-Coeur ... 60
Marie-Claire Tremblay, Lafond ... 60
Dominique Paquin, Labrie ... 60
Lilliane Corbière, Mallaig ... 60
Hector Michaud, Mallaig ... 60
Maurice Bastide, Grandin ... 60
Dorine Aubin, Falher ... 60
Paul Roy, Fort Kent ... 60
André Nolette, Girouxville ... 60
Léona Normand, Thérien ... 60
Gaétane Ouellet, La Corey ... 59
Henri Lamoureux, McLennan ... 69
Ella Biron, McLennan ... 59
Louise St-Arnaud, Vimy ... 59
Wayne Magrum, Morinville ... 58
Roger Ouellette, Ste-Lina ... 58
Marguerite Délisle, St-Albert ... 58
Lillian Mazur, Sacré-Coeur ... 58
Cécile Valiquette, McLennan ... 58
Omer Hébert, McLennan ... 58
Rita Morin, McLennan ... 58
Blanche Maure, Falher ... 58
Marcel Ouellette, Girouxville ... 58
Siméon Handfield, Beaumont ... 58
Hélène Lambert, St-Paul ... 58
Raymond Poitras, St-Paul ... 58
Claire Léonard, St-Albert ... 57
Camille Lozeau, Ste-Lina ... 57
Roger Millett, Sacré-Coeur ... 57
Jean LaBrie, Sacré-Coeur ... 57
Annie Proulx, Sacré-Coeur ... 57
André Portelance, Tangente ... 56
Denise Casavant, Morinville ... 56
Daniel Charbonneau, Ste-Lina ... 56
Yvonne Valiquette, McLennan ... 56
André Paradis, McLennan ... 56
Maurice Filion, Grandin ... 56
Olive Huot, Vimy ... 56
Fernand Challier, Falher ... 56
Marie-Rose Robert, Fort Kent ... 56
Laurent Dufresne, Fort Kent ... 56
Patricia Credgeur, Bonnyville ... 56
Rolland Renault, Thérien ... 56
Bernard Curial, St-Albert ... 55
Jérôme Plamondon, Plamondon ... 55
Jean-Marie Lafrance, Fort Kent ... 55
Roseann Marsolais, Bonnyville ... 55
Rosemarie Picard, St-Paul ... 55
Alex Cyr, Plamondon ... 54
Léona Noël, Lafond ... 54
Louise Rémillard, Grandin ... 54
Paul Aubin, Falher ... 54
Lily Mercier, Fort Kent ... 54
Viviane Fex, Fort Kent ... 54
Yves Collins, Fort Kent ... 54
Gérald Durand, St-Albert ... 54
Lina Ménard, Plamondon ... 53
Gilbert Bérubé, Beaumont ... 53
Joan Soucy, Beaumont ... 53
Pauline Gagnon, Ste-Lina ... 53
Louise Erickson, Sacré-Coeur ... 52
Cécile Gauthier, Plamondon ... 52
Marcel Chapdelaine, Mallaig ... 52
Guérin Ouellet, La Corey ... 52
Laurette Girard, McLennan ... 52
Raymond Lamoureux, McLennan ... 52
Victoria Chmiliar, Vimy ... 52
Simone Guénette, Falher ... 52
Victor Magnan, Beaumont ... 52
Georges Maisonneuve, Beaumont ... 52
Rolande Lafleur, McLennan ... 51
Julienne Richer, McLennan ... 51
Adrien Bouchard, Tangente ... 50
Donna LeBlanc, Morinville ... 50
Dorothy Ralstin, Ste-Lina ... 50
Laurette Gascon, Ste-Lina ... 50
Christianne Curial, St-Albert ... 50
René Hébert, Sacré-Coeur ... 50
Rita Schaub, Plamondon ... 50
Genelle Johnson, Plamondon ... 50
André Noël, Labrie ... 50
Robert Burns, Vimy ... 50
Hector Lanctot, Falher ... 50
Gabrielle Blanchet, Falher ... 50
Jacques Ouellette, Fort Kent ... 50
Yvonne Bessette, Girouxville ... 50
Clément Dufresne, Girouxville ... 50
Marie Bilodeau, Thérien ... 50
Pauline Lafrance, St-Paul ... 50
Louise Jubinville, St-Paul ... 50
Lucien Roger, Beaumont ... 50

PRIX PROVINCIAUX

CATEGORIE B

Grade IX

Prix offert par le R. P. J. Pigeon, o.m.i., Université d'Ottawa, Ontario, décerné à **Cécile Simard,** école St-Aubin, Chauvin

Grade VII

Prix offert par la Commission scolaire de St-Martin, Végreville, Alberta, décerné à
Joseph Cloutier, école St-Martin, Végreville.

Grade VI

Prix offert par M. le sénateur Aristide Blais, Ottawa, Ontario, décerné à
Louis Champagne, école de St-Vincent

Grade V

Prix offerts par M. le Dr Joseph Boulanger, Edmonton, Alberta, décernés à
Jeannette Renaud, école St-Martin, Végreville,
Murielle Steeple, Mission Lac-la-Biche

Grade IV

Prix offert par M. Augustin Morin, 9807 111e rue, Edmonton, Alberta, décerné à
Laurette Larousse, école St-Aubin, Chauvin.

Grade III

Prix offert par la Rév. Soeur Supérieure Provinciale, Soeurs de l'Assomption, Edmonton, Alberta, décerné à
Rose Laing, école St-Vincent

GRADE IX

Cécile Simard, St-Aubin ... 75
Angèle Benoit, St-Aubin ... 69
Gabriel Puech, St-Aubin ... 55

GRADE VII

Joseph Goutier, Végreville ... 86
Ernestine Piquette, St-Vincent ... 83
Cécile Gaucher, Végreville ... 78
Laurette Gagné, Lac-la-Biche ... 71
Claire Hébert, St-Vincent ... 68
Louise Michaud, St-Vincent ... 67
Marcel Benoit, St-Aubin ... 62
Georges Tétreau, Végreville ... 62
Robert Puech, St-Aubin ... 59
Annette Poirier, Lac-la-Biche ... 57
Noëlla Plouffe, Végreville ... 53
Charles Côté, St-Aubin ... 51

GRADE VI

Louis Champagne, St-Vincent ... 92
Thérèse Champagne, St-Vincent ... 91
Lucien Duigeu, Lac-la-Biche ... 90
Jeannine Laing, St-Vincent ... 90
Jean Langevin, St-Vincent ... 86
Germaine Gill, St-Vincent ... 85
Noël Hébert, St-Vincent ... 85
Noëlla St-Arnault, St-Vincent ... 83
Agnès Loiselle, Picardville ... 84
Lucien Faucher, Lac-la-Biche ... 83
Léontine Marsolais, Lac-la-Biche ... 82
Philomène Frigon, St-Vincent ... 82
Paul Robert, Lac-la-Biche ... 80
Irène Frigon, Picardville ... 80
Philippe Hébert, St-Vincent ... 79
Simon Dargis, St-Vincent ... 79
Rose Garau, Picardville ... 70
Rodrigue Hébert, St-incent ... 69
Albert Adam, St-Vincent ... 62

GRADE V

Jeannette Benoît, Végreville ... 74
Murielle Steeplé, Lac-la-Biche ... 74
Lucille Ouellette, Mission Lac-la-Biche ... 70
Annette Adam, St-Vincent ... 69
Méderise Richard, St-Vincent ... 68
Gérard Richard, St-Vincent ... 60
Georges Robert, St-Vincent ... 60
Emélia Tardif, Lac-la-Biche ... 60
Lucienne Piquette, St-Vincent ... 59
Paul Rondeau, Lac-la-Biche ... 58
Lorraine Laing, St-Vincent ... 57
Roland Benoit, Végreville ... 56
Georgette Robert, St-Vincent ... 56
Lorraine Adam, St-Vincent ... 53

GRADE IV

Laurette Larouche, St-Aubin ... 97
Jeannine Baril, Végreville ... 80
Lucie Hébert, St-Vincent ... 79
Ernest Baril, Végreville ... 79
Jeanne Goutier, Végreville ... 79
Maurice Faucher, Lac-la-Biche ... 79
Normand Théberge, Lac-la-Biche ... 77
Eugène Lebas, Lac-la-Biche ... 71
Simonne Langevin, St-Vincent ... 71
Richard Roy, St-Aubin ... 70
Gérard Robert, Lac-la-Biche ... 68
Fernande Fortier, Lac-la-Biche ... 68
Simone Valecoure, Picardville ... 66
René Champagne, St-Vincent ... 65
Robert Simard, St-Aubin ... 63
Florence Brousseau, St-Vincent ... 62
Paul Montpellier, Lac-la-Biche ... 61
Francis Bossé, Végreville ... 60
Maurice Jodoin, Lac-la-Biche ... 56
Germaine Lambert, Picardville ... 53
Clément Côté, St-Aubin ... 53
Germaine Robitaille, St-Vincent ... 52
Emile Montpellier, Lac-la-Biche ... 52
Palma Leclerc, St-Vincent ... 50

GRADE III

Rose Laing, St-Vincent ... 97
Béatrice Duigou, Lac-la-Biche ... 93
Délia Tétreau, Végreville ... 92
Jean Benoit, St-Aubin ... 92
Suzanne Verhaeghe, Lac-la-Biche ... 92
Lucien Lebas, Lac-la-Biche ... 90
Gilles Benoît, St-Aubin ... 89
William Savage, Végreville ... 89
Cécile Benoît, St-Aubin ... 88
Mamime Dubuc, Végreville ... 86
Hélène Plouffe, Végreville ... 84
Jean-Paul Jodoin, Lac-la-Biche ... 84
Théodore Beaudette, Végreville ... 81
Raymond Ouellette, Lac-la-Biche ... 80
Gilbert Hébert, St-Vincent ... 79
Marguerite Bourassa, Lac-la-Biche ... 74
Willie Johanson, Lac-la-Biche ... 67
Marie-Louise Tétreau, Végreville ... 66
Bernard Bourget, Végreville ... 65
Thérèse Bourque, Lac-la-Biche ... 65
Denis Simard, St-Aubin ... 63
Elmer Ladouceur, Lac-la-Biche ... 62
Ernest Bourque, Lac-la-Biche ... 52

CATEGORIE C

Grade IX

Prix offert par M. T.-J. LaFlèche, 10132 112e rue, Edmonton, Alberta, décerné à
Léona L'Heureux, école St-François Edmonton,Nord.

Grade VIII

Prix offert par M. l'abbé J.-H. Garnier, Végreville, Alberta, décerné à
Eva Langlois, école Ste-Claire, Fort Saskatchewan.

Grade VII

Prix offert par le juge Edouard Gariépy, Edmonton, Alberta, décerné à
Lorraine Soucy, école Saskatchewan

Grade VI

Prix offert par Mgr Emile Tessier, P.D., Morinville, Alberta, décerné à
Lorraine Champagne, école Riopel, Morinville.

Grade V

Prix offert par M. le sénateur Elie Beauregard, Ottawa, Ontario, décerné à
Germaine Bourgeois, école Whiteland

Grade III

Prix offert par M. Léon Lalande, avocat, 410 rue St-Nicolas, Montréal, P.Q., décerné à
Rachel Champagne, école Riopel, Morinville.

Grade IV

Prix offert par M. l'abbé Joseph Ferland, curé, paroisse St-Roch, Québec, décerné à
Eveline Leroux, école Doucet, St-Paul

GRADE IX

Léona L'Heureux, St-François ... 71
Thérèse L'Heureux, St-François ... 68
Georgette Gaumont, St-François ... 65
Dorine Gaumont, St-François ... 54
Diane Baril, St-François ... 50
Denise Beaulieu, Picardville ... 56
Victor Cardinal, St-François ... 51
Léon Robert, St-François ... 50

GRADE VIII

Eva Langlois, Ste-Claire ... 74
Edward Laramée, Belzil ... 67
Jules Loiselle, Picardville ... 67
Léonie Boissonnault, Riopel ... 66
René Théroux, Ste-Claire ... 63
Jacques Breault, Picardville ... 61
Roger Pelletier, Riopel ... 60
Laurent Godbout, Saskatchewan ... 60
Bernard Hébert, St-Vincent ... 56
Mariette Normandeau, Ste-Claire ... 54
Marcel Michaud, St-Vincent ... 54
Raymond Michaud, St-Vincent ... 54
Georges Beaudin, Belzil ... 53
Jeanne Dancause, Langlois ... 53
Raymond Hurtubise, Belzil ... 52
Jacques Goulet, St-François ... 52
Roger Champagne, Riopel ... 50
Raymond Biron, Langlois ... 50

GRADE VII

Lorraine Soucy, Saskatchewan ... 82
Gisèle Simard, Jean-Côté ... 77
Lauraine Langlois, Ste-Claire ... 74
Antoinette Lemay, Langlois ... 70
Juliette Langlois, Ste-Claire ... 70
Solange Boissonnault, Riopel ... 68
Laurent Labrecque, Spirit River ... 67
Rolande Simard, Jean-Côté ... 64
Denise Toussignant, Saskatchewan ... 63
Marie-Ange Hurtibise, Belzil ... 61
Yolande Délâge, Whiteland ... 61
Jo-Anne Langlois, Ste-Claire ... 60
Mariette Délâge, Whiteland ... 60
Donald Payeur, Spirit River ... 60
Roxanne Théroux, Ste-Claire ... 56
Evelyn Beheil, Paradis ... 54
Léonie Marcous, Roberge ... 52
Doris Gaboury, St-François ... 51
Doris Ostiguy, Dionne ... 51

GRADE VI

Lorraine Champagne, Riopel ... 95
Gertrude Normandeau, Saskatcrewan ... 87
Jeannine Plante, Doucet ... 87
Mariette Lafrance, Doucet ... 82
Lucille Lemary, Langlois ... 82
Aline Courchesne, Saskatchewan ... 81
Anglèle Labonté, Frontenac ... 81
Jaqueline Lachance, Benoît ... 79
Lionel Perra, Spirit River ... 77
Rhéa Royer, St-François ... 77
Claude Lamoureux, Saskatchewan ... 76
France Langlois, Ste-Claire ... 76
Raymond Laramée, Belzil ... 76
Léona Lagacé, Langlois ... 76
Roland Langlois, Ste-Claire ... 75
Laurraine Leroux, Doucet ... 75
Yolande Gosselin, Benoît ... 73
Lucien Normandeau, Ste-Claire ... 72
André Simard, Jean-Côté ... 71
Simone Hétu, Jean-Côté ... 70
Gérard Dancause, Langlois ... 69
Normand Gagné, Langlois ... 68
Léonidas Couturier, Jean-Côté ... 67
Germaine Lamoureux, Ste-Cécile ... 67
Juliette Dion, Spirit River ... 66
Gérald Royer, St-François ... 66
Pauline Gervais, Jean-Côté ... 66
Clarence Lachance, Benoît ... 66
Pauline Lafleur, Benoît ... 63
Lorraine Bourque, Red Deer Separate ... 62
Laurier Labonté, Frontenac ... 62
Arthur Labrecque, Spirit River ... 61
Edna Gibeault, Spirit River ... 60
Doris Coulombe, St-François ... 60
Paul L'Heureux, St-François ... 58
Irène Florence, Red Deer Separate ... 59
Maurice Yvon Hermary, Red Deer Separate ... 58
Agathe Joly, Alain ... 57
Lillianne Renaud, St-François ... 55
Eva L'Heureux, St-François ... 53
Arthur Baril, St-François ... 52
Charles Paradis, St-François ... 51

GRADE V

Germaine Bourgeois, Whiteland ... 87
Lorraine Copland, Red Deer Separate ... 81
Jacqueline Barbara Lecerf, Red Deer Sep. ... 80
Joseph Aimé Dery, Poirier ... 79
Wilfrid Pelletier, St-Michel ... 74
Irene Wawrzonek, Whiteland ... 71
Lyla Ann Leahy, Red Deer Separate ... 70
Roger Hébert, Langlois ... 68
Laurette Roy, Holyoke ... 66
Carmelle Gaboury, St-François ... 65
Pauline Abramovick, Whiteland ... 67
Patricia Major, Whiteland ... 67
Béatrice Brulotte, Whiteland ... 67
Benoît Gosselin, Benoît ... 64
Aurore Roberge, Roberge ... 64
Suzanne Normandeau, Ste-Claire ... 64
Yolange Beauchamp, St-Edmund ... 63
Lorraine Behiel, Paradis ... 60
Theresa Hanson, Red Deer Sep. ... 60
Gaston Brunet, Holyoke ... 58
Clément Gosselin, Benoît ... 58
Marie Gosselin, Benoît ... 58
Yvonne Laramée, Belzil ... 57
Antoinette Lafleur, Benoît ... 57
Jeanne Courchesne, Saskatchewan ... 57
Jacqueline Lemieux, Holyoke ... 56
Albert Neveu, Doucet ... 55
Pierrette Roy, Holyoke ... 55
Sylvia Noël, Labrie ... 53
Lionel Hame, Roberge ... 53
Bernard Richer, Roberge ... 53
Annette Lessard, Langlois ... 53
Rita Roberge, Roberge ... 53
René Charrois, St-Edmund ... 52
Philippe Baril, St-François ... 52
Antoine Vachon, Holyoke ... 51
Augustine LaCharité, St-Michel ... 51
Dorine Soucy, Saskatchewan ... 51
Denis Renaud, St-François ... 51
Roseline Gagné, Langlois ... 50
Guy Lafrance, Doucet ... 50
Rose-Ellen Graus, Belzil ... 50
Evelyn Crowe, St-Edmund ... 63
Claude Rouleau, St-Michel ... 62
Antoine Bayard, Poirier ... 62
Charles Poirier, Poirier ... 61
Isabelle Brulotte, Langlois ... 61
Irène Martel, Langlois ... 61
Cécile Lagacé, Langlois ... 59
Jeannette Provençale, St-François ... 59
Georgette Fortier, Benoît ... 58
Marie Richard, Ste-Cécile ... 57
Denise Vincent, Ste-Cécile ... 57
Roland Paradis, St-François ... 55
Isabel DePré, Frontenac ... 55
Louise Forcade, St-François ... 55
Nelson Lachance, Benoît ... 52
Marguerite Vallée, Dionne ... 51
Germain Lafleur, Benoît ... 50
Yolande Cunningham, Poirier ... 50

GRADE IV

Rachel Champagne, Riopel ... 87
Jacqueline Berlinguette, Belzil ... 86
Denise Arbour, Riopel ... 86
Winnifred Kilian, Frontenac ... 85
Doris Kemp, St-Edmund ... 84
Lorraine Lefebvre, Doucet ... 84
Laurette Lefebvre, Doucet ... 82
Françoise Arbour, Riopel ... 82
Lionel Pelletier, St-Michel ... 77
Liliane Neveu, Doucet ... 76
Lorraine Lévesque, St-Michel ... 76
Yvonne Martel, Langlois ... 76
Jean Labonté, Belzil ... 75
Cécile Dery, Poirier ... 74
Lorraine Vernynck, Frontenac ... 71
Adrien Trépanier, St-Edmund ... 71
Normand St-Louis, Frontenac ... 70
Lorraine Gagné, Langlois ... 69
Rolande Richard, Frontenac ... 68
Maurice Gagné, Langlois ... 67
Edmund Rouleau, St-Michel ... 67
Gay Cunningham, Poirier ... 67
Dolorès Dery, Poirier ... 66
Maurice Lefebvre, Poirier ... 65
Vivianne Vincelette, Langlois ... 65
Rita Courchesne, Saskatchewan ... 65
Bernard Lafrance, Doucet ... 65
Emile Dery, Poirier ... 64
Vivian Cunningham, Poirier ... 64

GRADE IV

Eveline Leroux, Doucet ... 84
Wilfred Ferdais, St-Michel ... 84
Bibianne Lafrance, Doucet ... 83
Louisa Délâge, Whiteland ... 83
Rita Courchesne, Saskatchewan ... 83
Rachel Meunier, Riopel ... 82
Victor LeBlanc, St-Charles ... 65
Deane Rivey, St-Edouard ... 65
Hélène Sawchyn, Langlois ... 63
Henry Le Blanc, St-Charles ... 63
Lionel Sabourin, St-Charles ... 63
Roger Hurtibise, Belzil ... 62
Della Paradis, St-François ... 62
Madeleine De Pré, Frontenac ... 60
Cyrille Roger, St-François ... 60
Michael Labonté, Frontenac ... 58
Gerald Richer, Roberge ... 57
Liliane Hamel, Roberge ... 57
André Gagné, Langlois ... 56
Pauline Gagné, St-François ... 56
Denise Roberge, Roberge ... 56
Denis Pomerleau, St-Edouard ... 55
Jacques Poulin, St-Edouard ... 54
Diane Hostyn, Ste-Claire ... 53
Rolande Vachon, Holyoke ... 51
Georgette Roberge, Roberge ... 51
René Vachon, Holyoke ... 50
Normand Langlois, Ste-Claire ... 50
Roland Poulin, St-Edouard ... 50

GRADE III

Raymond Courchesne, Saskatchewan ... 81
Rénald Lamoureux, Saskachewan ... 81
Victoria Zesko, Whiteland ... 81
Eugénie De Rudder, St-Charles ... 77
Marilyn McDonald, Belzil ... 76
Maurice Régimbald, St-Edmund ... 76
Emile Théroux, Ste-Claire ... 75
Richard Normandeau, Saskatchewan ... 75
Marguerite Boissonnault, Riopel ... 75
Kenneth McManus, Belgil ... 72
Lorraine Bisson, Langlois ... 71
Georges Langlois, Ste-Claire ... 71
Dorine Langlois, Ste-Claire ... 71
Estelle Caouette, St-Edmund ... 71
Emma Noël, Labrie ... 70
Yvon Gosselin, Benoit ... 70
Madeleine Gosselin, Benoit ... 70
Pauline Dancause, Langlois ... 68
André Rivey, St-Edouard ... 68
Denise Baril, St-François ... 68
Julie Provençale, St-François ... 68
Hector Hamel, Labrie ... 67
Maurice Noël, Labrie ... 67
Marjorie Boddez, St-Charles ... 67
Georgette Langlois, Ste-Claire ... 67
Chas. J. Hébert, St-Edouard ... 67
Murielle Vachon, Holyoke ... 65
Gérard Drouin, Langlois ... 65

Sermon de Mgr H. Routhier aux fêtes du Collège de Falher

(Suite de la page 2)

maison du Seigneur, où règnent la loi et la paix du Christ". (Summi Pontificatus). Il n'y a pas à craindre que l'amour fraternel de tous les hommes porte opposition à l'amour que chacun doit à ses traditions et à sa patrie et sa langue maternelle. Cette doctrine même de la charité établit l'ordre qu'un amour plus intense et de préférence soit porté à ceux à qui l'on est uni par des liens spéciaux.

C'est bien la compréhension de ces principes qui poussa, il y a peu d'années, S. E. le Délégué Apostolique à dire à une délégation de la Survivance française: "Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre".

Il importe que nous Canadiens français, tout en gardant l'estime et une sincère charité à l'égard de tous les peuples de la terre, conservions un amour de préférence pour le nôtre et nous efforcions par tous les moyens légitimes d'en défendre et accroître la valeur, les traditions et la richesse de notre culture française. Cette défense et cet accroissement du meilleur de ce que nous ont légué nos ancêtres se fera surtout par la formation d'une élite vraiment supérieure. Encore ici quelles institutions peuvent mieux faire que nos Collèges et nos Couvents qui en plus de cultiver l'intelligence fortifieront les volontés à suivre virilement les enseignements de Notre-Seigneur, dans toute leur étendue.

Collège pour garçons

Après avoir parlé des erreurs dans l'éducation sexuelle de la jeunesse, Pie XI ajoutait: "C'est une erreur du même genre et non moins pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de "coéducation des sexes", méthode fondée, elle aussi, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel. En outre, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idées déplorable, qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire. Le Créateur a ordonné et disposé la parfaite communauté de vie entre les sexes seulement dans l'unité du mariage; ensuite, elle les sépare graduellement dans la famille et dans la société. Il n'y a d'ailleurs dans la nature elle-même, qui a fait les sexes différents par leur organisme, par leurs inclinations, par leurs aptitudes, aucune raison qui montre que la promiscuité, et encore moins une égalité de formation, puissent ou doivent exister. Les sexes, suivant les admirables desseins du Créateur, sont appelés à se compléter réciproquement dans la famille et dans la société, et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire, avec la séparation correspondante, en rapport avec les âges différents et les différentes circonstances. Ces principes sont à appliquer en temps et lieu, suivant les règles de la prudence chrétienne, à toutes les écoles, mais principalement durant l'adolescence, la période la plus délicate et la plus décisive de la formation". (Encyc. sur l'Education Chrétienne).

Si l'ordre naturel aussi bien que la prudence exigent que les sexes soient élevés et éduqués à part les uns des autres, du moins à partir de l'adolescence, c'est bien parce que la mission et les aptitudes des hommes et des femmes sont différentes dans la vie et présupposent une formation proportionnée aux besoins respectifs.

Si le Créateur a voulu que le mari dans l'état du mariage fût la tête de la famille, il a voulu que la femme en fût le coeur. Il a donné à l'homme une supériorité de force physique, de décision, de constance comme pourvoyeur et soutien, comme chef et guide; à la femme plus de tendresse, de douceur, d'intuition, plus de souci des détails et plus d'esprit d'observation, plus de dévouement et de sympathie dans les peines et douleurs. Dans la mesure où nos garçons deviendront plus hommes et nos filles plus pleinement femmes, l'éducation réussira mieux. Il est donc manifeste que c'est faire erreur que de vouloir donner une formation identique au garçon et à la fille.

De plus, il est manifeste que si la mère exerce une influence toujours nécessaire dans la vie de ses enfants, cette influence sera prépondérante durant l'enfance du petit garçon, mais normalement s'éclipsera devant l'autorité et les conseils du père ou de l'éducateur à mesure que grandit le jeune homme. Nous ne pourrons jamais assez louer le dévouement et la compétence des éducatrice religieuse ou laïques qui ont été presque toujours seules à la tâche dans nos écoles. Si elles ne s'y fussent consacrées, notre jeunesse masculine aurait grandi ignorante et sans formation aucune. Fasse le ciel que les éducateurs qui désormais auront la responsabilité de nos collégiens soient doués de toutes les qualités naturelles et surnaturelles requises pour que du Collège sortent des hommes profondément chrétiens, patriotes ardents et éclairés, citoyens dévoués au bien de la société, pères de familles exemplaires, prêtres, religieux et professionnels, dignes de nos grands hommes.

Notre-Dame de la Paix

C'est bien dans cet espoir que nous consacrerons le nouveau Collège à la garde maternelle de Notre-Dame de la Paix, Vierge tutélaire Immaculée dont le manteau enveloppera d'amour et de pureté les jeunes qui le fréquenteront. Dans les épreuves et les difficultés inévitables, Elle consolera; dans les faiblesses, elle fortifiera; dans les découragements, elle ranimera la confiance. Toujours Elle restera la bonne Mère à laquelle professeurs et élèves recouriront filialement.

Ainsi nos garçons, entraînés à une discipline de vie, loin de provoquer la colère de Dieu, marcheront dans les voies de la justice, contribueront à faire grandir notre pays et notre peuple, apporteront le bonheur à leurs familles et s'assureront la récompense sans fin de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela, on gâte un peuple, on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semence de crimes. — Louis Veuillot.

Une découverte archéologique

ROME. Une tombe du septième siècle avant Jésus-Christ a été retrouvée au cours des fouilles entreprises au Forum romain à la suite de la découverte, l'année dernière, des fondations de l'arc d'Auguste.

Dans une communication à la direction générale des Beaux-Arts, le surintendant aux Forums romains, qui annonce cette découverte, indique qu'à l'intérieur de la tombe, en forme de puits et munie d'un couvercle en tuf, on a trouvé différents objets, en plus d'une urne funéraire dont un bol, des vases et une agrafe.

Les recherches seront poursuivies pendant l'automne prochain.

Expert canadien délégué à Ceylan

OTTAWA. — Le premier technicien canadien envoyé en Extrême-Orient en vertu du plan de Colombo, est M. Donald M. Haywood, de Vancouver, expert en pêcheries.

Il aidera le gouvernement de Ceylan à développer ses pêcheries de la façon moderne.

LOS ANGELES

20,000 maris se cachent de leurs épouses et familles dans la province de Québec. Il n'y existe pas de loi effective pour les poursuivre, dit-on.

J'ai reçu une superbe petite médaille or du Mexique. A leur façon, je la porte au cou.

Après un repos chez les parents de son mari à Baltimore, Fifi d'Orsay est à Montréal pour quelques semaines, puis ce sera Toronto.

A l'observatoire Griffith, on nous fait faire un voyage à la lune. J'y allai. On nous approche jusqu'à 20 milles d'elle, et de là nous explorons. Tout est visible: montagnes, vallées, cratères. D'après notre Courrier, le Marseillais Marius s'est acheté un télescope, qui le rapproche tellement de la lune, qu'il lui faut se reculer pour la voir. Le ciel couvert nous empêcha de constater la pluie de météores d'août. Chaque année, en ce mois, nous passons dans les débris d'une comète défaite.

Mlle Jeanne Grâce Duclos épousa M. James Langford. Jeanne est née en Chine, fut éduquée à Shanghai, puis à Montréal, son père, M. Victor E. Duclos, ayant été commissaire de commerce à Montréal. Le jeune couple résidera à Pasadena.

J.-R. Thibaudeau.

LES LETTRES

La vie malheureuse de Marie-Antoinette

Le cercueil de Marie-Antoinette, l'infortunée reine de France, gît sur les dalles de la Chapelle Royale, dans la crypte de la vieille basilique de Saint-Denis, au nord de Paris. Neuf autres sont alignés auprès: ceux de Louis XVI son mari, qui fut guillotiné comme elle pendant la Terreur; de Louis XVIII; d'Adélaïde et de Victoire de France, filles de Louis XV; de Louise de Lorraine; du duc de Berry et de deux de ses enfants: de Louis-Henri-Joseph de Condé, père du duc d'Eenghien, Ce sont là les seuls Bourbons dont on possède les restes mortels. Les cendres des autres, conservées jusqu'à la Révolution à la basilique de Saint-Denis, nécropole des Rois, furent semées aux quatre vents par les énergumènes qui profanèrent les tombeaux, après 1789. Par la suite, on recueillit ce qu'on put des ossements jetés dans une fosse commune, pour les réunir dans l'Ossuaire de la crypte.

Les enfants de Marie-Antoinette, le petit dauphin et sa soeur Marie-Thérèse de France, ne reposent pas à Saint-Denis. On a raison de croire que le dauphin, celui que l'histoire connaît sous le nom de Louis XVII, fut inhumé dans le cimetière Sainte-Marguerite, le long du pilastre gauche de la porte de l'église. Il était décédé au Temple en juin 1795.

Quant à Marie-Thérèse, elle survécut à la Révolution et épousa, devenue adulte, le duc d'Angoulème son cousin, fils aîné de Charles X. Elle mourut probablement à l'étranger comme son mari, qui avait pris le chmin de l'exil avec son père, après la révolution de juillet 1815.

* * *

Malgré les apparences, la vie de Marie-Antoinette fut une longue suite de malheur. Le prince Charles de Ligne qui la connaissait bien et auquel elle se confiait, disait d'elle qu'il ne lui avait jamais vu une journée parfaitement heureuse." Elle était fille de Marie-Thérèse d'Autriche, qui avait signé un traité d'alliance avec Louis XV, essayant de tenir ainsi en respect le roi Frédéric II de Prusse, voisin qu'elle avait lieu de redouter. Pour resserrer ce lien, elle donna en mariage la plus charmante de ses filles au Dauphin de France, celui qui devait devenir Louis XVI. La jeune princesse partit donc pour la France en grand équipage. D'étape en étape, elle finit par arriver à Compiègne, où elle devait rencontrer la Cour: Louis XV lui-même et son futur mari. Mesdames les filles du Roi et les frères du Dauphin. A Versailles, elle fut d'abord désemparée, dépaysée, puis elle s'ennuya. Le Roi l'aimait beaucoup, la trouvait jolie, amusante et gaie, et il n'épargna rien pour que l'existence lui fut agréable. Mais elle était jeune, un peu légère, éprise de toilette et d'amusements. Il y avait à la Cour des clans divers, dont elle fut vite la victime. On intrigua contre elle, on la calomnia, on exagéra la portée de ses gestes et de ses propos. Entre temps, son mari la négligeait, ou paraissait la négliger. Au vrai, il était extrêmement timide, indécis, gauche dans ses rapports avec elle, et ne savait quelle conduite tenir à son égard, prisonnier qu'il était de l'étiquette, des usages, d'intrigues, cabales et ambitions des courtisans. Marie-Antoinette fut reine à dix-neuf ans, quand Louis XVI n'en avait que vingt. Le règne s'annonçait sous les plus heureux présages.

* * *

Certaines circonstances le donnaient à croire, mais il n'en était rien. Déjà la révolution grondait. Louis XVI touchait un lourd héritage; les erreurs et les abus de ses prédécesseurs pouvaient cependant jouer en sa faveur, en ce sens que le moindre geste bienveillant de sa part, la moindre action louable, lui eut gagné le coeur de ses sujets. Malheureusement, il n'était pas l'homme qu'il fallait. Il était bon de sa nature, simple, facile d'accès, et on lui disait un sens de l'économie qui frisait l'avarice. C'étaient là des qualités susceptibles de le servir. Il n'osa point briser les intrigues de la noblesse autour de lui, ni repousser les décisions de certains de ses ministres, imprudentes ou dangereuses. Il ne sut non plus rien refuser à sa jeune épouse, ce qui coûta fort cher au royaume, au moment où les ressources étaient précaires. Mieux armé pour la lutte, Louis XVI eût peut-être sauvé la monarchie, mais il ne sut pas saisir l'occasion. On sait le reste. Ce fut la révolution et ses horreurs, l'arrestation des souverains, le sac de palais et châteaux, la guillotine installée en plein Paris, où se trouve aujourd'hui la place de la Concorde. La tête du Roi tomba sous le couperet, puis ce fut le tour de Marie-Antoinette, après qu'elle eût subi les dernières humiliations, tant au Temple qu'à la Conciegerie, d'où elle ne sortit que pour mourir. Dans ses derniers instants, elle montra une fermeté d'âme et un courage qui frappaient d'admiration ceux qui l'approchaient. De nombreux ouvrages furent consacrés à sa vie difficile et à sa mort, mais aucun semble-t-il, ne la montre, dans son existence de chaque jour, avec autant de netteté que celui de Charles Kunstler: La vie privée de Marie-Antoinette. (1) C'est là un livre de premier plan.

L'Illettré

(1) Librairie Hachette, Paris.

L'Eglise privée de toute liberté

Inquiétude pour l'avenir

Cité du Vatican. — La situation de l'Eglise catholique en Chine suscite les plus vives inquiétudes, dont se fait l'écho l'agence missionnaire Fides. Dans sa conclusion, le correspondant écrit:

"Les catholiques n'ont aucun moyen de défense. La presse catholique n'existe plus. Le bureau central catholique de Shanghai qui, par ses publications, contribuait puissamment à soutenir les courages, a été fermé par les communistes et, depuis longtemps, la poste censure et supprime, si cela lui plaît, la correspondance privée."

Et le correspondant ajoute: "L'internonce, à qui évêques et prêtres pouvaient toujours recourir, est confiné dans sa résidence depuis le 26 juin et aucun contact n'est plus possible avec lui. En raison des permis de circulation exigés partout, il est pratiquement devenu impossible même aux prêtres chinois, de se déplacer librement, si bien que la plupart d'entre eux se trouvent dans un isolement complet, sans possibilité de demander ni de recevoir des directives.

"Il est à prévoir que les catholiques de Chine et le clergé chinois seront de plus en plus isolés et il semble que les épreuves de l'Eglise de Chine ne font que commencer."



Le nouveau président du Portugal, le général Graviero Lopes (à gauche) et le premier ministre Antonio de Oliveira Salazar, quelques instants après que le nouveau chef d'Etat portugais eût prêté serment.

Voyage des jeunes à Québec

(Impressions d'un voyageur)

Depuis notre retour nous constatons avec ampleur combien vous, tous les franco-albertains, avez contribué à la réussite de notre voyage merveilleux dans l'est du Canada, où nous sommes allés voir la belle province du Souvenir, pour revenir par les Etats-Unis où nous avons vu un peu la vie de nos voisins, tout en étudiant la mentalité américaine.

Nous espérons vous intéresser en vous donnant un compte-rendu de nos 7,100 milles que nous avons parcourus du 1er juillet au 4 août.

Oui! une fameuse réception avant notre départ! Dix-sept jeunes garçons et filles, accompagnés de parents et amis, s'unirent à notre aumônier de voyage qui célébra la messe dans l'église St-Joachim d'Edmonton. Après l'action de grâce, les voyageurs accompagnés de leurs parents jouirent d'un excellent déjeuner, préparé par l'Association de la jeunesse franco-albertaine.

Des derniers bonjours et c'est le départ à 8h.30 a.m. Vers les 10h.30 nous nous arrêtions à Végreville où nous attendaient deux jolies demoiselles Tétreau qui faisent partie de notre groupe. Après un lunch délicieux, nous continuions notre chemin.

Nous traversons les frontières Alberta-Saskatchewan pour nous arrêter à Delmas où nous dinons. Le R. F. Daniel Lafrance, o.m.i., connu par plusieurs des voyageurs, se joignit à nous pendant notre arrêt.

Partant presqu'aussitôt, nous voyagions à travers les côtes et les vallées les plus pittoresques de la Saskatchewan pour nous rendre à Saskatoon, où nous couchions ce soir-là. M. l'abbé Lacroix nous permit de dresser nos tentes dans sa cour pour la nuit.

Nous pouvons dire sans regret que la nuit était assez fraîche. Plusieurs se réveillèrent plus tôt qu'à l'ordinaire pour allumer de petits feux. La messe fut chantée dans l'église paroissiale des Saints Martyrs Canadiens. Un déjeuner de "bachelor", et nous partons pour Régina à 8h.30 a.m.

Notre matiné fut plutôt ennuyeuse. On en voyait plusieurs pencher la tête sur le dossier de leurs sièges pour rattraper quelques heures de sommeil perdues.

Un dîner en hâte à Régina pour repartir à 3h.30 pour Moosemin, où nous soupions et couchions le deuxième soir.

Mentionnons immédiatement l'exécutif: Directeur laïc, Denis Hébert; secrétaire, Bella Baril, de Bonnyville; trésorière, Laurette Belley, de Legal; Chefs de cuisine, Priscille Riopel, de Morinville, aidée de cinq membres; propreté, Maurice Montpellier, aidé de quatre; tentes, Joffre Landry, aidé de quatre voyageurs. Nous avions aussi M. l'abbé A. Langevin, de Legal, aumônier, et M. Jos. Désaulniers, de Beaumont, chauffeur, pour nous conseiller et nous . . . modérer.

La messe fut chantée à 6h. a.m. dans l'église paroissiale. Après déjeuner, nous filons pour St-Boniface. Nous laissons la Saskatchewan vers 8h. pour entrer dans une province semblable à la nôtre. Arrivés à St-Boniface nous dînons dans la cour du Juniorat Ste-Famille. Une tournée à la piscine Notre-Dame et les groupes se dispersèrent. Plusieurs, treize pour être exact, louèrent un taxi pour vister Winnipeg et St-Boniface. D'autres se fièrent à leur bon sens pour visiter par eux-mêmes, tout en faisant bien attention pour ne pas se perdre. Et d'autres visitèrent le poste CKSB, le Noviciat des Oblats et la Maison des Trappistes à St-Norbert, dans les faubourgs de St-Boniface. Quelques-uns eurent l'occasion de se joindre aux 'Gais Manitobains', pour une soirée exclusive. Cette soirée de chant et de folklore fut très appréciée par tous et un remerciement fraternel à nos frères Manitobains. Le 4 juillet, une grand'messe fut chantée par le groupe à l'occasion de la huitième année de prêtrise de notre aumônier. Quelques Gais Manitobains se joignirent à notre groupe pour déjeuner, et le départ eut lieu à 8h.30 pour traverser les frontières américaines à 11h.

Nous voici maintenant aux Etats-Unis! Les chemins sont beaux, larges, alors nous ne perdons pas de temps pour gagner vers Duluth, où nous louons des cabines. Les deux repas furent pris sur les bords du chemin. C'était notre plus longue journée de voyage: 450 milles. Fatigués, nous arrêtions vers 11h. p.m. Debout assez tôt le lendemain matin, nous partons pour Sault-Ste-Marie. Nous voyagions pendant toute la journée, longeant les grands bois et les ruisseaux. Nous dînions parmi les belles fleurs parfumées et les belles fraises! Souper au Sault, sur le bord américain. Le lendemain matin, nous retraversions au Canada, avec des cigarettes américaines! Il a fallu que nous fassions estamper tous nos achats.

Comme dans tout groupe, il y en a des forts et des faibles. Dans le nôtre, il y en avait un qui avait peur de l'eau. Sept minutes sur l'eau pour traverser le Sault, a bouleversé l'estomac du directeur. . ; le lendemain, il se sentait mieux! Malgré toutes les précautions, nous nous sommes égarés dans nos directions. Nous prenions le chemin qui nous reconduisait chez-nous par la route nord du Lac Supérieur. Ayant fait 35 milles dans les côtes, nous rebroussions chemin pour revenir au Sault, et ensuite continuer vers North Bay, où nous montions les tentes une dernière fois avant d'arriver à Montréal.

Le 7 juillet, nous nous rendions à Ottawa dans l'après-midi. Les RR. PP. Oblats nous permirent de coucher dans les barraques à l'Ovale. A Ottawa nous avons visité: le Château Laurier, le Jardin botannique, le Canal Rideau. Le lendemain, nous continuons nos visites avec l'aide de M. et Mme Quinn. Ensemble nous visitions les édifices du Parlement fédéral, Sénat, Chambre des Communes, Bibliothèque, et autres salles. Et c'est ici à Ottawa que nous regrettons de laisser une candidate. Elle devait retourner chez elle à cause de santé.

Mais malgré tout, il fallait continuer! Et nous nous rendions à Rigaud, P.Q. pour souper. Là, une grande réception nous attendait: un souper délicieux sur le terrain du Collège de Rigaud, servi par les dirigeants de la JAC, une visite à l'église, une adresse spéciale de la part du maire de la ville, un jeu de joie, et une veillée familiale chez M. et Mme D'Amour. Et nous nous reposions très bien pour entreprendre les derniers milles qui nous séparaient de Montréal où nous attendaient les dirigeants diocésains de la JAC. Lundi, le 9 juillet, vers 11h.30, nous nous arrêtions devant la Centrale de la JAC pour y demeurer une dizaine de jours.

(La semaine prochaine, nous vous donnerons encore des détails sur la prochaine semaine: du 9 au 16 juillet).

Le comité.

Le barrage de la Sainte-Marie et sa valeur pour la culture

Une oeuvre gigantesque dans le Sud de l'Alberta

Le barrage de la Sainte-Marie, commencé en 1947 et qui vient d'être achevé, constitue la première étape d'une entreprise qui vise à remédier à la répartition naturelle de l'humidité dans le sud de l'Alberta. Lancé par le gouvernement fédéral en vertu des dispositions de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, l'aménagement de la Sainte-Marie fait appel à la collaboration du gouvernement central, de celui de l'Alberta et des cultivateurs de la région concernée. Par la construction du barrage, ainsi que du canal principal et du premier réservoir, le gouvernement fédéral a fait le premier pas; le gouvernement de l'Alberta et les agriculteurs de la région poursuivront le travail.

Pour être plus précis, le gouvernement fédéral s'est chargé des services techniques et de la construction des principaux barrages, réservoirs, ouvrages de raccordement et des structures qui s'y rattachent entre la rivière Waterton et le réservoir Ridge inclusivement. Le gouvernement de l'Alberta aménagera le reste de l'entreprise, à partir du réservoir Ridge jusqu'à Medicine-Hat, y compris tous les réseaux de distribution; il s'occupera aussi de la colonisation et de l'établissement agricole sur les nouvelles terres irrigables. Les anciens combattants et les cultivateurs des régions où les récoltes sont manquées auront la priorité.

Les plans actuels comprennent la construction de sept grands réservoirs et de plusieurs petits, reliés par des milles de canaux à dix-sept divisions de terrains irrigués. Les nouveaux ouvrages permettront d'irriguer quelque 400,000 acres de plus, ce qui portera l'étendue totale irriguée par cette entreprise à environ 520,000 acres. La liaison des ouvrages de la Sainte-Marie à ceux de la Milk dans le territoire canadien permettra d'irriguer toute la superficie comprise entre Cardston et Medicine-Hat.

Structure principale

La structure mère, soit le barrage de la Sainte-Marie, qui a été ouvert le 16 juillet, constitue la partie la plus considérable et la plus dispendieuse. Remplie de terre pilonnée, elle a 186 pieds de hauteur et elle cré un lac de 15 milles de longueur sur environ 6 de largeur au point le plus large. Le fond du lac est situé sur l'emplacement occupé jadis par un petit village. Une centaine de personnes ont été déplacées et le gouvernement a acheté une partie de leurs terrains. Bien que le sommet du barrage ait un demi-mille de long, celui-ci ne mesure que 300 pieds sur le lit de la rivière. Avant de commencer la construction du barrage lui-même, il a fallu creuser un grand tunnel de 20 pieds de diamètre et de 2,100 pieds de longueur afin de détourner les eaux de la rivière de leurs cours naturel vers le réservoir. Le barrage est également muni d'un tunnel de 17 pieds de diamètre et de 2,900 pieds de longueur pour la sortie de l'eau nécessaire à l'irrigation.

Actif national

Le nouvel aménagement des eaux qui suivra l'achèvement des ouvrages de la Sainte-Marie et le raccordement au réservoir de la Milk changera la face de l'industrie autant que de l'agriculture de la région, comme la chose s'est produite dans les autres secteurs irrigués du sud de l'Alberta. Dans la région Taber-Lethbridge par exemple, la multiplication des usines de conditionnement des aliments a naturellement suivi l'irrigation. La production des récoltes de conserve et la culture de la betterave sucrière y sont florissantes. De grandes superficies, dont le sol et les conditions climatiques sont uniformes, s'adaptent bien à la production intensive de produits agricoles volumineux, tels que les légumes, dont le transport est dispendieux. Avec suffisamment d'humidité, le volume de la production se maintiendra, étant donné que les rendements n'ont pas tendance à varier. Exposées à une sécheresse constante lorsqu'elles sont laissées à leurs conditions naturelles, ces régions semi-arides de terrain fertile qui avoisinent les montagnes Rocheuses deviennent rapidement pour le pays un précieux actif du point de vue agricole et industriel si on leur fournit l'eau des montagnes: elles acquièrent donc une importance qui dépasse les limites de l'endroit.

Valeur pour la campagne et la ville

L'expérience a également démontré que l'irrigation entraîne une augmentation de la population tant rurale qu'urbaine. Le terrain consacré aux cultures spécialisées dans la région Taber-Lethbridge fait maintenant vivre plus de personnes que lorsqu'il était ensemencé en céréales et en autres cultures extensives. Une famille de cinq personnes peut tirer sa subsistance d'environ 80 acres de terre irriguée et l'on estime que pour chaque personne qui vit sur la ferme, une ou deux trouvent de l'emploi dans les villes avoisinantes.

Nouvelle manufacture

Edmonton. La Northwestern Pulp and Power annonce qu'elle entreprendra la construction d'une manufacture de pulpe en octobre à Yates, en Alberta, à 150 milles à l'ouest d'Edmonton.

Prochaine réunion du Comité Permanent

Québec. — La quatorzième session du comité de la Survivance Française aura lieu à Québec du 13 au 17 septembre. A cette occasion, des délégués viendront de toutes les provinces du Canada, de la Nouvelle-Angleterre et même de la Louisiane. Les séances d'étude auront lieu à l'Université Laval et seront présidées par M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, N.H.

Les membres du Comité prendront part à diverses manifestations publiques durant sette session. Ils assisteront notamment au concert que donnera au Palais Montcalm, le 15 septembre, le talentueux ténor québécois Richard Verreault.

La cause du serviteur de Dieu: Mgr Ovide Charlebois, o.m.i.

(Suite de la page 1)

Premier vicaire apostolique du Keewatin, il avait sa résidence épiscopale au Pas, Man. Quelques mois avant sa mort, il avait le bonheur de sacrer son successeur et neveu, Son Exc. Martin Lajeunesse, le vicaire apostolique actuel du Keewatin, qui vient de présider à l'ouverture de son procès diocésain en vue de l'introduction de sa cause en cour de Rome. Le 20 novembre 1933, il s'éteignait doucement dans le Seigneur après une maladie de quelques semaines seulement.

"Un grand évêque missionnaire"

Le R. P. J.-M. Pénard, O.M.I. l'un de ses biographes, s'est appliqué, dans ses notes biographiques à souligner les grandes vertus protiquées jusqu'à l'héroïsme par le premier vicaire apostolique du Keewatin, de celui que M. l'abbé Philippe Perrier devait saluer comme un grand évêque missionnaire qui doit occuper une place à part dans l'histoire des missions canadiennes."

Le biographe a particulièrement dépeint l'isolement du *jeune missionnaire* au Cumberland, isolement qui devait durer douze longues années, "pendant lesquelles il ne vit de confrères que de temps en temps, lorsque les Pères du lac Caribou ou du lac Pélican passaient par là, pour se rendre à Prince-Albert ou en revenir; ou que lui-même se rendait au lac Pélican pour se confesser, ou à Prince-Albert, pour y traiter les affaires de sa mission."

Amour des Indiens et simplicité de l'évêque

"Mgr Charlebois a aimé ses sauvages, on peut le dire comme son biographe, presque jusqu'à la folie, et on ne peut certainement pas dire que cet amour était fondé sur les faibles qualités des dits sauvages. Il les aimait donc uniquement parce qu'il aimait Celui qui a racheté tous les hommes, y compris les pauvres Indienx, au prix de son sang très précieux."

Sous une apparence quelque peu rude et austère, le premier vicaire apostolique du Keewatin cachait une âme forte, virile, rompue à toutes les souffrances. Le 8 mars 1911, Son Excellence prenait possession de son vicariat et fixait sa résidence au Pas. C'était une petite maison en billes de bois équarries, qui lui avait été prêtée. Comme il n'avait pas de lit, il devait aller coucher chez le commis de la compagnie de la Baie d'Hudson. Sa table à écrire était une grande boîte. Les chaisses de la maison étaient de petites boîtes "auxquelles, disait-il lui-même, nous avons posé quatre pieds en bois."

Et la cathédrale! "Une bâtisse rectangulaire de vingt-deux pieds par quatorze, en billes de bois équarries, recouverte d'une mince couche de chaux. . .A l'intérieur les murs sont nus. . .Il n'y a ni tabernacle, ni ostensoir, ni ciboire..."

Cette situation devait quelque peu s'améliorer, mais les conditions de vie de l'évêque seraient toujours des plus précaires. A peu près chaque année, en raquette, en traine à chiens ou en canots, il brûlait les distances, à travers les portages ou les rapides, pour visiter toutes ses missions. Il ne semblait jamais connaître la fatigue.

Et cet évêque qui avait vécu dans la pauvreté extrême est mort pauvre. Dans son testament, il pouvait déclarer solennellement qu'il ne possédait rien en propre.

Apôtre et patriote

Il révélait lui-même, un jour, dans une lettre à son frère, le R. P. Guillaume, qu'il désirait mourir martyr, non évidemment d'un martyre d'un seul instant, mais d'un martyre de tous les jours, victime du devoir accompli jusque dans les moindres détails. Il avait une grande dévotion pour la Sainte Vierge et le petite sainte Thérèse.

Mgr L.-A. Paquet a également écrit de cet apôtre des Indiens, qu'il a été un grand patriote. En effet, avant son épiscopat, on le trouve à l'origine de l'établissement de la première oeuvre de presse catholique en Saskatchewan, la fondation du "Patriote de l'Ouest." Comme le disait feu Son Em. le cardinal Villeneuve: "l'Eglise et la patrie tout entières lui étaient toujours présentes à la pensée."

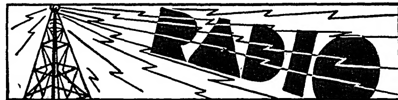
Sa vie appartient à l'histoire

Et cet évêque est mort en priant. Son neveu, Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse et quelques-uns de ses prêtres étaient à son chevet. Il répétait des prières qu'on lui proposait. Au moment de rendre son âme à Dieu, il eut la force de bénir tous ceux qui étaient présents à son chevet.

'Son oeuvre, sa vie, son nom," a dit l'un de ses panégyristes "appartiennent à l'histoire. *Pour écrire sa vie, c'est tout un livre qu'il faudrait. Un livre ayant* pour titre ces deux mots: Energie et Charité, suivi de sa devise: "Ad Jesum per Mariam," à Jésus par Marie. A Jésus, le dernier mot intelligible que ses lèvres ont murmuré."



Plus de deux cents membres de l'American-French Club de Tarrytown ainsi que des dignitaires des villages de Tarrytown et de North-Tarrytown et d'autres invités ont assisté à la présentation du drapeau américain et du **nouveau drapeau canadien** à des cérémonies qui ont eu lieu en juin. M. Lewis Martin, président de l'Americain-French Club, a reçu les nouveaux drapeaux au nom de l'Association.



Ici CHFA

Premier changement à souligner cette semaine: "L'Opéra du samedi après-midi sera désormais radiodiffusé le dimanche de 2h. à 4h.30 à partir du 9 septembre". Ce programme sera commandité par Sprague Drug, d'Edmonton. Le samedi pour remplacer l'opéra nous vous présenterons "Pot-pourri musical" à 1h.30; Aux caprices des goûts à 2.; "Aux quatre coins de Paris", à 3h. Le dimanche de 4h.30 à 5h., les amateurs de concert populaire pourront se régaler à l'écoute d'un programme à leur goût, immédiatement après l'opéra.

La radiodiffusion de la messe du dimanche qui avait été suspendue pendant les mois d'été recommencera le 9 septembre.

Les nouvelles de 8 heures du soir si bien écoutées par notre auditoire urbain et rural seront commanditées à partir du 1er septembre par les "Mines Sundance" de Morinville. Ce sera le bulletin de "Suncole". Voici donc encore une chance pour nos auditeurs de manifester leur fidélité à leur poste en encourageant ces commanditaires.

La formule du programme "Croisière autour du monde" changera à partir du 6 septembre. Cette émission commanditée par M. le Dr L.-O. Beauchemin, président de Radio-Edmonton Ltée, et radiodiffusée sous le patronage de l'Association canadienne-française de l'Alberta, vous présentera un aperçu de l'histoire de chacune des paroisses canadiennes-françaises de notre province. Elle prendra le titre de "Regard sur le passé", et sera faite en collaboration avec M. l'abbé J.-A. Normandeau, pionnier et prêtre colonisateur bien connu, et avec le réalisateur habituel.

Dimanche le 26, nous vous avons présenté une courte interview avec M. Bernard Turgeon qui vient d'obtenir une bourse pour aller poursuivre des études de chant à Toronto. Bernard, lors de ce quart d'heure, nous a fait part de ses ambitions et de ses projets et il nous a aussi chanté un extrait de son répertoire. Quelques représentants du poste CHFA assistaient à son concert d'adieu, lundi le 27. Notre jeune compatriote nous a donné un vrai régal artistique; nous sommes certain qu'un brillant avenir lui est assuré. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Cette semaine quelques-uns de nos employés ont quitté le bercail. M. Laval Cliche qui était préposé à la rédaction de textes commerciaux ainsi qu'à la traduction de nouvelles, a pris l'avion mardi pour l'Est où il fera un séjour de 2 ou 3 semaines. Là il s'initiera au nouveau genre de travail qu'il doit entreprendre; il reviendra ensuite en Alberta. Pour le remplacer, nous avons obtenu les services d'un homme très compétent dans la personne de M. Bernard Hotte de Québec; il arrive au milieu de nous, muni de très bonnes qualifications et avec de belles recommandations. M. Armand Baril a aussi obtenu un emploi dans un autre domaine où, nous en sommes convaincus, un brillant avenir l'attend. M. Marcel Hébert, d'Edmonton, s'entraîne actuellement au travail qui était confié à M. Baril. M. Robert Couture, avec nous depuis quelques mois, a décidé de reprendre l'enseignement. C'est la paroisse de Legal qui bénéficiera de ses talents. CHFA se réjouit d'avoir pu indirectement apporter une contribution au personnel enseignant de l'Alberta. M. Marcel Gauthier, de Timmins, Ontario, nous arrivera sous peu pour prendre la place de M. Couture. Mlle Léa Langlois, de Saint-Paul, qui avait été employée temporairement pendant la vacance de Mlle Solange Couillard, retourne aussi à l'enseignement. Grand merci pour son coup de main.

M. Tharcisse Forestier, un ouvrier de la première heure, vient de terminer ses vacances. Il a fait un stage à Duck Lake, Saskatchewan, sa place natale, et un voyage aux Etats-Unis, ainsi que dans le sud de l'Alberta. Il a eu le plaisir de constater que la construction du poste français de Saskatoon est en bonne voie de réalisation, car les fondations sont déjà terminées. Bravo, compatriotes de la Saskatchewan; espérons qu'une autre voix française se fera entendre avant janvier 1952, comme vous le désirez tant.

Aux auditeurs de CHFA

Un programme du plus haut intérêt et de la plus grande importance pour tous les catholiques de langue française en Alberta passera sur les ondes le dimanche soir 2 septembre, à 7 heures p.m.

L'orateur sera le Rév. P. Fernand Thibault, o.m.i., recteur du Collège Saint-Jean d'Edmonton.

Soyez aux écoutes!

Le député L. Balcer réclame de nouveau un collège militaire

Montréal. — "Les Canadiens français du Québec devraient avoir dans leur province un collège ou académie militaire, où les cours, qui s'ajusteraient *à ceux de nos institutions classiques*, seraient donnés dans notre langue. On ne saurait prétexter qu'une telle institution serait trop dispendieuse, car la dépense qu'elle représenterait serait bien minime comparée au milliard et demi de dollars que nous contribuons présentement à la défense nationale. Un collège militaire dans le Québec serait, de plus, une importante contribution à l'unité nationale."

Ces observtions, c'est le député conservateur des Trois-Rivières aux Communes, Me Léon Balcer, qui les a faites, au Richelieu-Montréal, à l'occasion du déjeuner hebdomadaire de ce club social en l'hôtel Queen. Ce projet d'une académie militaire dans le Québec, Me Belcer l'a d'ailleurs exposé déjà à plusieurs reprises, tant en Chambre que dans des discours qu'il a eu l'occasion de prononcer ici et là dans la province.

Trop peu des nôtres aux postes supérieurs

Une fois de plus, avec chiffres à l'appui, le député des Trois-Rivières a exposé la trop faible proportion des nôtres dans les postes de commande de la vie militaire au pays. Ainsi, par exemple, il a souligné comment les nôtres ne détiennent à peu près aucun poste important aux quartiers généraux de la défense nationale à Ottawa, aux quartiers généraux du commandement du Québec, de même que dans la marine et l'aviation.

Me Balcer a regretté que le gouvernement du pays qui ne manque pas de faire supporter indistinctement par tous les Canadiens l'effort de guerre du pays par l'enrôlement ou l'impôt, ne trouve pas le moyen, en temps de paix, de recourir également aux services de tous les groupes du pays dans les postes de direction.

Les responsabilités

"Serait-ce que nous manquons de talent pour occuper ces postes d'officiers supérieurs? s'est demandé le conférencier. Il est permis d'en douter. Et si, au fait, nous n'étions point véritablement qualifiés, sur qui faudrait-il en jeter le blâme? Ne serait-ce pas sur les autorités fédérales. Qu'on songe que les nôtres ne comptent que 51 cadets sur les 509 aux collèges militaires de Kingston et de Royal Roads. Il n'est pas surprenant alors que nous ayons peu de Canadiens français en mesure de graduer dans nos forces militaires. Pourtant, ces collèges où l'on admet si peu de Canadiens français sont soutenus par l'argent de tous les contribuables".

Me Balcer a également fait remarquer qu'il est difficile pour des cadets de langue française de bien profiter des cours qui se donnent à ces deux collèges militaires. La langue est un sérieux handicap, a-t-il dit, sans compter que les cours ne s'agencent guère avec notre système d'éducation à nous. C'est pourquoi le député de Trois-Rivières est d'avis que la seule solution, comme nous le disions plus haut, à ce problème est la création d'une académie militaire dans le Québec même.

Un autre canadien accusé aux E.-U.

Enquête sur l'espionnage

Washington. — Un second haut fonctionnaire canadien a été mentionné à l'enquête sur l'espionnage russe aux Etats-Unis. Dans les cercles du Congrès, on a refusé de divulguer l'identité de ce haut fonctionnaire.

Une dépêche d'Ottawa disait que le gouvernement canadien avait demandé à Washington de ne pas mentionner de noms tant qu'il n'aurait pas lui-même enquêté sur la loyauté de ses hauts fonctionnaires soupçonnés de sympathies communistes à la commission sénatoriale américaine.

Des experts de cette commission ont, cependant, déclaré que l'ancienne espionne communiste, Elizabeth Bentley, avait précisé que le haut fonctionnaire canadien n'était pas membre de son réseau d'espionnage du temps de guerre, mais qu'il n'opérait qu'aux "abords" de ce réseau. Le premier haut fonctionnaire canadien mentionné à l'enquête américaine est E.-H. Norman, principal délégué canadien aux Nations-Unies. Suivant des témoins, Norman aurait participé à une assemblée d'étudiants communistes à Provincetown, Massachusetts, en 1938. Le gouvernement canadien a protesté contre l'accusation.

Une pénurie aiguë de main-d'oeuvre

Edmonton. — Le gouvernement provincial a annoncé son intention de recruter des enfants d'écoles et peut-être des soldats, pour travailler à l'abondante récolte de cette province, au cours de l'automne.

Les officiers du gouvernement ont déclaré qu'il y avait pénurie aiguë de main-d'oeuvre et que l'Alberta avait reçu peu d'encouragement, de la part des provinces de l'Est, à la suite d'une requête demandant un millier d'ouvriers agricoles.



Un bombardier de 82 tonnes s'est écrasé il y a quelque temps sur une maison de Seattle causant des dégâts considérables.

Les communistes prêts au sabotage

Washington. — Les communistes qui *se sont infiltrés dans les unions ouvriè*res et d'autres groupements aux Etats-Unis sont prêts à se livrer au sabotage, advenant une guerre, a déclaré J. Edgar Hoover, directeur du FBI.

"Bien que le parti communiste n'ait pas encore déclenché un programme de sabotage," dit-il à un sous-comité sénatorial, "c'est un fait que chaque membre discipliné du parti communiste a reçu ordre de se préparer pour toute situation d'urgence et d'être prêt pour la violence organisée."

Il dit que les communistes ont concentré leurs efforts dans les industries lourdes — le charbon, l'acier, le caoutchouc, la machinerie, le transport et les usines travaillant pour la défense du pays.

Il faut s'en contenter

—Vous n'avez pas honte d'entrer dans le salon avec des pieds comme cela?

—Que voulez-vous, je n'en ai pas d'autres.

L'Eglise catholique et les réfugiés

Afin de donner justice aux Canadiens français

Le problème de millions de personnes déracinées qui sont devenues des réfugiés dans beaucoup de pays, constitue une tâche extraordinaire pour l'Eglise partout dans le monde. Maintes fois le Saint-Père a exprimé l'opinion que c'est l'Eglise qui doit s'occuper de ces personnes.

Les réfugiés et D.P. peuvent être divisés en quatre groupes:

a) les soi-disant D.P. des Nations Unies qui se trouvent sous la protection de l'I.R.O.;

b) les réfugiés pour des raisons politiques ou religieuses qui viennent des pays derrière le Rideau de fer et qui ne se trouvent sous la protection de l'I.R.O. ni d'une autre organisation;

c) les réfugiés de nationalité allemande qui ont perdu leur demeure par suite des accords de Potsdam;

d) les réfugiés de guerre du Moyen et Extrême Orient.

L'Eglise s'occupe de l'excès de populations dans les pays dont l'économie présente et future ne sera pas à même de les maintenir.

La préoccupation de l'Eglise pour tous les réfugiés et D.P. se manifeste de plusieurs façons différentes:

a) assistance charitable pour tous les susdits groupes dans leur résidence actuelle. Ils devront être aidés à régulariser leur situation juridique et à obtenir toute assistance légale;

b) recommandation auprès des autorités gouvernementales afin que celles-ci prennent sur elles la pleine responsabilité pour les réfugiés et D.P. résidant dans leurs pays;

c) recommandation auprès des Gouvernements afin qu'ils ouvrent leurs pays à l'immigration;

d) création et perfectionnement de Comités et Organisations qui s'engagent à s'occuper des immigrés dans leur nouvelle patrie et à y assurer les droits de l'émigré;

e) perfectionnement de l'assistance sociale à ceux qui émigrent temporairement d'un pays à l'autre pour des raisons de travail (ouvrier saisonniers);

f) éducation et appel à la responsabilité de tous les Chrétiens afin qu'ils collaborent à la solution de ces problèmes.

Pour mettre en pratique tous ces projets il faut une étroite collaboration et une coordination de toutes les organisations catholiques des différents pays. Il faut échanger les expériences des diverses organisations nationales pour garantir une parfaite coordination et une plus large représentation des organisations catholiques dans les organisations internationales.

Le problème des D.P. existera encore le jour où l'I.R.O. cessera son activité. Etant donné que à cette époque-là beaucoup de réfugiés auront toujours besoin de secours, tous les efforts devront être faits pour continuer l'activité de l'I.R.O.

Pour aider ce travail immense, l'Episcopat canadien lance sa deuxième campagne annuelle et les offrandes généreuses des fidèles serviront à l'Eglise, dirigée par son auguste et vénéré Chef le Pape Pie XII, de continuer son geste charitable envers ces pauvres malheureux.

Conférence Catholique Canadienne.

Traité concernant les pêcheries du Pacifique

Ottawa. — Le Canada, les Etats-Unis et le Japon préparent un traité sur la protection des pêcheries de la côte occidentale d'Amérique.

Ce traité se rattachera au traité de paix que les alliés se préparent à signer avec le Japon, au cours de négociations qui auront lieu à San Francisco en septembre.

L'hon. M. Mayhew, ministre des Pêcheries, est allé à Vancouver pour étudier l'affaire avec les dirigeants des pêcheries. Ce traité obligerait chacun des signataires à reconnaître les droits des autres nations en matière de droits de pêche sur les côtes.

Mais le but principal, sans que ce soit spécifié, c'est d'empêcher les Japonais de pêcher dans les eaux canadiennes et américaines.

Enorme exportation de blé canadien

Winnipeg. — George McIvor, commissaire en chef de l'office canadien du blé, a déclaré que, dans la mesure où les moyens de transport le permettront, le Canada pourra exporter d'énormes quantités de blé cette année. Il dit que les conditions actuelles du marché laissent entrevoir de belles perspectives pour l'écoulement de cette céréale.

Discussion

Deux messieurs discutent sur un ton assez vif. Tout à coup, l'un s'écrie:

—Mais, monsieur, vous me croyez donc bien bête?

—Non, répond froidement l'autre, mais je puis me tromper.

PIQUE-NIQUE

de la paroisse de

VIMY

LE DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Jeux sur le terrain dans l'après-midi

Dîner et souper à la salle paroissiale

Vues animées dans la soirée

BIENVENUE A TOUS